

LES PARTIS POLITIQUES CONGOLAIS EN QUESTION



Plaidoyer pour des structures durables et
organisées - Etude par le Centre d'Etudes
Politiques et la Fondation Konrad Adenauer

LES PARTIS POLITIQUES CONGOLAIS

EN QUESTION

Plaidoyer pour des structures durables et organisées

Etude menée suivant le projet IB13-002

*Par le **Centre d'Etudes Politiques***

(Juillet- Décembre 2013)

Avec la participation de chercheurs:

Noël OBOTELA RASHIDI
Philémon MUAMBA MUMBUNDA
Arsène MWAKA BWENGE
Jean LIYONGO EMPENGELE
Nelson PALUKU SYAYIPUMA
Célestin TSHIMANDE TUKALA
Willy KALALA KANKONDE
Guy AUNDU MATSANZA

Table de Matières

INTRODUCTION	4
Chapitre 1 - Méthodologie	5
Chapitre 2 - La revue de la littérature.....	7
Chapitre 3 - Aperçu des programmes des partis.....	9
Chapitre 4 – Une radioscopie des partis politiques.....	14
Chapitre 5 - Conclusion générale et recommandations.....	21
Annexe I – Les résultats électoraux de 2011 des partis examinés.....	24
Annexe II – Profil des partis politiques.....	25
Annexe III – Rapport du séminaire de la FKA et CEP.....	41

INTRODUCTION

Dans le cadre de sa coopération avec les partis politiques, la promotion de la démocratie et de l'Etat de droit en République Démocratique du Congo (RDC), la Fondation Konrad Adenauer (FKA) a, en partenariat avec le Centre d'Etudes Politiques (CEP) de la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques de l'Université de Kinshasa (FSSAP/UNIKIN), initié une étude sur les partis politiques. L'objectif de cette étude consiste à améliorer la fonction des partis politiques dans une démocratie et la sensibilisation sur les programmes des partis politiques. Dans le cadre de la présente étude, le mot programme englobe tous les documents qui contribuent à l'expression de l'opinion au sein d'un parti politique. Ces documents peuvent être le programme, le projet de société ou les programmes produits lors des élections.

La FKA avait déjà auparavant exécuté en partenariat avec le CNONGD (Conseil National des Organisations Non-Gouvernementales de Développement), un programme sur la « *Promotion de la Liberté Associative dans la 3ème République en RDC* », avec l'appui financier de l'Union Européenne. Il s'agissait de « consolider le processus démocratique en RDC en insistant sur l'importance et le rôle primordial de la liberté d'association en général et celle des réunions et manifestations publiques en particulier »¹. A travers le projet en cours, la FKA veut innover en apportant un regard nouveau sur les partis politiques.

L'étude sur les programmes des partis politiques s'est exécutée en trois étapes, à savoir faire un état des lieux sur les programmes des partis politiques choisis, l'analyse des programmes et enfin la vérification des résultats par des enquêtes.

Concernant l'état des lieux, il s'agissait de déterminer s'il existe des études, des recherches et des articles réalisés sur les programmes des partis politiques en RDC ; de signaler les organisations et les experts qui travaillent sur ce sujet ; de décrire la situation dans les 15 partis sélectionnés et de mentionner les obligations et les conditions juridiques pour les programmes des partis politiques.

L'analyse des programmes a été la seconde étape. Elle a consisté à savoir comment sont les programmes développés et qui a décidé de ces programmes ; à qui s'adressent ces programmes ?

Est-ce aux électeurs, aux membres et à l'administration ? Quel est le contenu du programme ? Comment est-il transmis aux membres, aux électeurs et aux candidats ? Quelles sont les procédures d'actualisation des programmes ?

La dernière étape enfin s'est chargée de la vérification des résultats par un questionnaire. Il s'agit ici de savoir comment les membres, les militants et la population sont informés des programmes des partis politiques ; qui connaît lesdits programmes ; quel est l'impact des programmes sur la vie quotidienne ?

Tout observateur de la scène politique congolaise est souvent surpris par le dynamisme apparent des activités menées ou développées par les formations politiques à certaines périodes. La question essentielle est de savoir s'il y a adéquation entre les faits observés ou constatés sur terrain et l'ancrage réel de ces partis dans le tissu social congolais. Cet ensemble de questionnements a pu trouver une suite à travers une enquête menée au sein de quinze partis politiques. Après l'analyse des documents de base, l'enquête s'est orientée vers l'administration d'un questionnaire aux membres des partis politiques, aux adhérents et aux cadres dirigeants de ces partis.

Cette étude est répartie en cinq chapitres. Le premier est consacré à la méthodologie du travail, précisément à la manière de réunir les informations et, de mener les investigations. Le deuxième chapitre s'intéresse à l'état des lieux à travers une revue de la littérature relative aux études, recherches et articles sur les programmes des partis politiques. Le troisième chapitre concerne un aperçu des programmes des partis politiques. La partie enquête fait l'objet du chapitre quatre. C'est sous forme d'une radioscopie que nous rendrons les résultats de l'enquête. Le dernier chapitre comprend la conclusion et les recommandations.

Ce rapport a fait l'objet de deux présentations. La première s'est déroulée dans les installations de la Fondation Konrad Adenauer devant des experts, le 30 septembre 2013. La seconde a eu lieu en plénière lors du Séminaire-atelier organisé, les 14 et 15 novembre 2013, avec la participation active des acteurs membres des partis politiques. Cette activité a permis aux concepteurs de l'enquête de recueillir les différentes réactions lors des échanges et ateliers. Vous trouverez, en annexe III, le rapport général du séminaire. Les annexes comprennent également d'autres textes produits lors des manifestations ultérieures, mais intéressant cette thématique.

¹ Fondation Konrad Adenauer, *Les partis politiques et la promotion de la liberté associative*, Kinshasa, Janvier 2009, 100 pages.

Chapitre 1 - Méthodologie

Le chronogramme

Prévu du 5 juillet au 2 septembre 2013, le projet n'a pu effectivement débuter que le 10 juillet 2013. La première étape a consisté à établir un état des lieux sur la principale thématique choisie. Il a fallu d'abord compiler les études et les articles produits sur le sujet. Les recherches ont été orientées ensuite vers la récolte des programmes de partis de notre échantillon. Les trois dernières semaines ont été consacrées à ce travail.

La deuxième étape s'est rapportée successivement à l'analyse et à la comparaison des programmes des partis politiques, ainsi qu'à la comparaison des thèmes dans les programmes différents. Tout le mois d'août a été consacré à cette tâche pour laquelle des chercheurs du CEP ont travaillé parfois en dehors de Kinshasa. A titre exemplatif, l'un de nos chercheurs a profité de son séjour scientifique à Mbuji-Mayi pour mener des investigations sur un parti politique, l'UDPS.

La dernière phase a porté sur l'enquête de terrain. Cette étape s'est déroulée durant la première quinzaine du mois de septembre 2013. Ces investigations de proximité ont permis de bien connaître la vie au sein des formations politiques sélectionnées. Des questions relatives à la représentativité dominante (genre, région d'origine des dirigeants, etc.), la vie du parti après la mort du fondateur, ont pu trouver une certaine explication.

La constitution de l'échantillon : les critères de base

La RDC compte, à ce jour, 449 partis politiques enregistrés. En effet, les partis politiques sont tenus de se conformer aux prescrits de l'article 21 de la loi N° 04/002 du 15 mars 2004. Faute d'un personnel suffisant et de la volonté politique, le Ministère de l'Intérieur n'applique pas les dispositions y afférentes. D'après certains renseignements recueillis, il s'avère que les partis politiques ne respectent guère cet article². Dans le cadre de cette étude, il n'était pas nécessaire que l'enquête concerne toutes ces formations politiques. Une sélection a été donc opérée en se fondant sur des critères suivants :

- Etre un parti important bénéficiant d'une forte influence ;

- Avoir travaillé avec la Fondation Konrad Adenauer (FKA) ou la National Democratic Institute (NDI) ; et
- Avoir plus d'un siège au Parlement.

Tout en tenant compte de ces critères, la sélection des partis a fait l'objet de certaines nuances. Ainsi, les chercheurs du CEP réunis, le 17 juillet 2013, avaient porté leur choix sur les quinze partis suivants :

- ARC (Alliance pour le Renouveau au Congo),
- CDC (Convention des Démocrates Chrétiens),
- DCF/N (Démocratie Chrétienne Fédéraliste/Nyamwisi),
- ECIDE (Engagement pour la Citoyenneté et le Développement),
- MLC (Mouvement de Libération du Congo),
- MSR (Mouvement Social pour le Renouveau),
- PALU (Parti Lumumbiste Unifié),
- PDC (Parti Démocratie Chrétien),
- PPRD (Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie),
- PRP (Parti de la Révolution du Peuple),
- RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie),
- RCD/KML (Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Kisangani-Mouvement de Libération),
- UDEMO (Union des Démocrates Mobutistes),
- UDPS (Union pour la Démocratie et le Progrès Social),
- UNC (Union pour la Nation Congolaise).

La présence du PRP, parti n'ayant aucun député, peut surprendre. Les chercheurs ont jugé utile de l'inclure pour son passé (créé par Laurent-Désiré Kabila dans le maquis de Fizi) susceptible de nous aider à comprendre le fonctionnement d'une formation née dans de telles circonstances et ses efforts d'adaptation à la vie post-conflit. D'une manière générale, cet échantillon comporte dix partis d'opposition, cinq faisant partie de la Majorité et une formation de la mouvance dite kabiliste.

Que dire des partis ainsi sélectionnés ? Certaines considérations aideront à comprendre la complexité de l'échiquier politique congolais. En effet, tout en ayant des députés et sénateurs au Parlement, tous les partis ne sont pas logés à la même enseigne. Il y a lieu de distinguer trois catégories : les partis de la majorité présidentielle, les partis de l'opposition et ceux ne disposant d'aucun député ni sénateur.

Les partis dits de la **Majorité Présidentielle** connaissent une situation enviable dans la mesure où ils participent à la gestion en ayant quelques membres au sein de l'équipe gouvernementale ou au sein des principales institutions du pays. Ainsi ils peuvent accéder aux moyens de l'Etat sans

² Ces informations ont été recueillies, le 6 décembre 2013, à la Direction des Services Généraux du Secrétariat Général au Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, en charge des Relations avec les partis politiques.

fournir un quelconque effort et des cotisations provenant de leurs membres qui sont soit au Gouvernement, soit mandataires dans les entreprises publiques ! Dans ce lot, il faut citer le leadership des partis qui occupent plusieurs postes ministériels et de directions dans la plupart d'entreprises publiques. Grâce aux moyens publics, ces partis ont la possibilité de rayonner à travers le pays³.

L'ARC ou Alliance pour le Renouveau au Congo a connu son moment de vache grasse quand son fondateur Olivier Kamitatu occupait les fonctions de Président du Parlement et de Ministre du Plan au sein du Gouvernement. Actuellement, cette formation traverse quelques moments de basse conjoncture. Il en est de même du PALU ou Parti Lumumbiste Unifié qui a connu son moment de gloire avec la nomination de son leader Antoine Gizenga à la tête du Gouvernement ; le parti était très actif. L'avènement du Premier Ministre Adolphe Muzito n'a pas apporté au PALU le même élan. Aujourd'hui les militants semblent démotivés. Les rassemblements matinaux n'existent plus. Il y a une certaine léthargie. Nous avons enfin le PDC (Parti Démocrate Chrétien) dont le principal leader a été au gouvernement. Bien que son Président soit aujourd'hui à l'écart, cette formation politique garde le portefeuille de l'Environnement.

L'**opposition politique** connaît des bas et des hauts. Elle offre un ensemble désarticulé et désuni. Il n'y a pas de leadership avéré. Si certains partis se disent de l' « opposition radicale », d'autres se déclarent de l' « opposition républicaine ». Le fait que l'UDPS ait invité ses députés à ne pas participer aux activités du parlement a fragilisé l'opposition. L'Union pour la Nation Congolaise (UNC) de Vital Kamerhe paraît lui disputer la première place. Parmi les partis d'obédience chrétienne, la Convention des Démocrates Chrétiens (CDC) mènerait une « opposition à part » que certains appellent pudiquement « opposition républicaine ». Sous ce label pourraient figurer des partis tels la DCF/N, le RCD/KML, le RCD. L'ECIDE fait parler de lui au sein de l'opposition proche de l'UDPS. Son leader est très actif. L'UDEM (Union des Démocrates Mbutistes) a été partie prenante au sein de la Majorité Présidentielle. Son leader a été « chassé » du Gouvernement début 2012. Depuis lors, le parti fait des déclarations qui l'alignent comme membre de l'opposition sans avoir une ligne claire y afférente.

Le **PRP** ou la Majorité oubliée est le parti créé par Laurent-Désiré Kabila dans le maquis, en 1967. Le

³ Pour un parti politique en RDC, l'accession au pouvoir constitue une aubaine. Cela permet à ladite formation de « jouir » ou disposer des fonds publics. C'est l'opinion généralement répandue dans la masse. Cela rejoint les propos d'un participant au focus group organisé par le NDI (cfr les pages 21 et 22).

parti faisait encore parler de lui du vivant de son fondateur. Depuis la mort de ce dernier, le parti est devenu l'ombre de lui-même. Actuellement on assiste à une certaine résurgence grâce à certains cadres transfuges de l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo). Il s'agit d'un « parti kabiliste, qui semble être oublié par la Majorité présidentielle » !

Tableau No. 1 Positions des partis politiques par rapport à l'échiquier politique (2006-2011)⁴

	Majorité Présidentielle	Opposition
Entre les élections 2006 et 2011	PPRD, PALU, MSR, PDC, PRP, ARC,	UDPS, RCD ⁵ , MLC, UNC, CDC
Après les élections 2011	PPRD, PALU, MSR, PDC, PRP, ARC,	UDPS ⁶ , RCD, MLC, UNC, CDC

Positionner les partis politiques congolais sur un tel échiquier pose un problème lié à la nature de ces formations. Leur instabilité est telle qu'on s'y perd dans la mesure où l'on ne sait pas exactement de quel côté se trouve la vérité. Ce qui était déjà écrit sous la Deuxième République persiste à ce jour. En effet, « au Zaïre, les partis politiques ne sont pas non plus des partis. Un cartel peut se muer en parti politique sans une demande sociologique ni une explication politique. L'opposition n'est pas l'opposition. Les alliances se tissent le matin, se défont le soir et se refont le lendemain pour mourir avec le soleil couchant »⁷.

⁴ Comme vous le remarquez, ce tableau porte sur la période de 2006 à 2011. En effet, avant cette période, tous les partis étaient régis par l'Accord Global et Inclusif issu de Sun City. L'inclusivité de cet Accord excluait, à notre avis, une quelconque opposition. C'est après les élections que nous évoquons la catégorisation de « Majorité présidentielle et d'Opposition politique !

⁵ RCD est en opposition, mais a pris quelques positions de la majorité présidentielle.

⁶ Le président de l'UDPS a déclaré que son parti a gagné les élections en 2006 et ils sont au pouvoir.

⁷ Lire dans *Le Soft*, n° 81 du 21 juillet 1992.

Un premier travail a consisté à rassembler les documents essentiels à l'existence d'un parti politique, à savoir notamment:

- Le projet de société ou les principes fondamentaux qui sous-tendent ledit projet ;
- Les statuts ;
- Eventuellement, les programmes élaborés et utilisés durant les dernières élections.

La coopération avec les différentes formations n'a connu aucune entorse contrairement à nos appréhensions. Le seul élément à noter se rapportait aux nombreux rendez-vous manqués qu'il fallait toujours renouveler.

A propos du questionnaire

Deux séries de questions ont été élaborées. La première était conçue uniquement pour être appliquée aux adhérents ou aux militants des partis politiques. La seconde a été pour les cadres et dirigeants des partis politiques. Les chercheurs du CEP avaient l'obligation de déposer aux permanences des partis deux questionnaires (chaque questionnaire multiplié en dix).

Des difficultés ont été rencontrées par les chercheurs. Elles ont été pour le CEP des éléments indicatifs quant à la qualité du travail abattu aux partis politiques. En effet, plusieurs questionnaires déposés auprès de ces partis n'ont pu être récupérés, les personnes enquêtées n'ayant pas toujours répondu. La difficulté d'identifier et d'accéder directement aux membres en est la principale cause. L'équipe du CEP avait remis aux permanences des partis identifiés 280 exemplaires du questionnaire. Un seul parti n'a pas pu recevoir les questionnaires. En effet le bureau du siège de l'UDEMO était fermé. La récupération des questionnaires a été très laborieuse ! Les enquêteurs du CEP n'ont pu ramener que 25 questionnaires. Ce qui conforte notre point de vue réside dans le fait d'avoir retrouvé 19 de 20 questionnaires déposés au PALU, alors que d'autres formations n'ont pas réalisé un tel exploit. L'explication réside dans le fait qu'au PALU les militants ou adhérents sont visibles et accessibles. Ainsi, il est facile de les atteindre sans beaucoup d'acrobatie. Les données disponibles demeurent faibles et peu significatives.

Chapitre 2 - La revue de la littérature

Au Congo, les partis politiques sont comme une « génération spontanée » ; ils sont nés brusquement à la faveur du mouvement de l'indépendance sur les décombres de différentes mutualités et associations tribales préexistantes⁸. En d'autres termes, il n'y a pas une tradition en cette matière. La situation s'est encore aggravée avec les trente-deux ans du régime du Parti unique (1965-1997). Le processus de la « démocratisation » prônée par Mobutu à la veille de la Conférence Nationale (discours du 24 avril 1990) a été propice à la création d'une multitude de partis aux finalités très contestables.

G. De Boeck en a fait une description schématique très intéressante. Il écrit notamment : « on passe ainsi de la longue nuit coloniale à une brusque indépendance, en devant se précipiter pour les élections qui sont presque pour le lendemain. Au sortir du monopartisme de Mobutu, il en va de même : les partis doivent se structurer à la va-vite, s'improviser. Il n'est même pas besoin de dire que les péripéties les plus récentes, celles de la transition d'après Sun-City, ont eu le même caractère. Il en résulte que la **règle, dans les partis congolais, est l'improvisation sans un long passé de maturation** et de structures derrière soi »⁹.

Les contacts pris avec les trois grandes institutions universitaires du pays ont révélé la quasi inexistence des études spécifiques sur les programmes des partis politiques. Néanmoins, le Centre d'Etudes Africaines (CEDAF) en Belgique avait produit quelques études liées surtout aux partis politiques de la première heure. C'est dans ce contexte que nous citons Benoît Verhaegen (avec la collaboration de Charles Tshimanga) qui avait publié « *L'ABAKO et l'indépendance du Congo Belge. Dix ans de nationalisme kongo* (n° 53-54-55, série 2001-2002, 460 pages). Il s'agit principalement de « l'analyse des documents publiés et inédits récoltés depuis 1960... ». Dans la même série, Jean-Claude Willame a sorti, dans les Cahiers du CEDAF, la « *Chronique d'une opposition politique : l'UDPS (1978-1987)* » (n° 7-8, 12/1987, 118 pages). Aucune de ces études n'aborde l'aspect qui concerne notre thématique.

Deux ouvrages doivent cependant retenir l'attention. Herbert Weiss et Benoît Verhaegen ont produit un ouvrage présentant d'une manière systématique les principaux et documents textes

⁸ Lire à ce sujet notamment Guy DE BOECK, *La vie difficile des partis politiques en RDC*, in *Congo Forum*, 21 janvier 2007 ([www.congoforum.be/udpldocs/Les partis politiques en RDC.pdf](http://www.congoforum.be/udpldocs/Les%20partis%20politiques%20en%20RDC.pdf)).

⁹ Cfr G. DE BOECK, *op. cit.*, p.10.

en rapport avec le P.S.A. (Parti Solidaire Africain) créé en 1959. Les auteurs ont évoqué successivement la fondation de ce parti à Léopoldville et sa première expansion à Kikwit et dans la région avoisinante (février-août 1959) ; l'alliance avec l'ABAKO et les conflits avec l'administration coloniale (septembre-décembre 1959) ; le cartel ABAKO-PSA-MNC (Kalonji) à Kisantu et la participation du PSA à la Table Ronde de Bruxelles (décembre 1959 – mars 1960) ; le Congrès provincial du PSA à Kikwit, la campagne électorale et la participation du PSA dans le Gouvernement central et dans le gouvernement de la Province de Léopoldville (mars 1960 – juin 1960)¹⁰.

Le deuxième ouvrage est celui écrit par Crawford Young. Il s'agit d'une *Introduction à la politique congolaise* où quelques pages sont consacrées aux partis politiques (pp. 206 – 224)¹¹. L'auteur y a notamment passé en revue de la rançon de l'inexpérience des partis, l'activité des partis au niveau provincial, le leadership au sein des partis.

Avec le financement de la Fondation Konrad Adenauer, l'IFEP (Institut de Formation et d'Etudes Politiques) avait publié, en 1997, un opuscule collectif dans lequel nous avons noté huit contributions¹². Il s'agissait plus de renforcer la culture politique et les capacités des partis politiques en prévision des élections prévues, mais jamais organisées à l'époque. Epee Gambwa y a évoqué « *Le Parti et le pouvoir politique* » (pp. 15-29). Un accent particulier a été mis sur les fonctions d'un parti politique. Samba Kaputo avait insisté sur « *Le programme politique comme guide de l'action quotidienne d'un parti politique* » (pp. 31-35). Ce titre en dit long sur l'importance d'un programme. Mutamba Makombo s'est appesanti sur « *Le programme électoral* » (pp. 37-48) en montrant notamment son importance, son contenu, la manière de l'élaborer, etc.

L'Institut pour la Démocratie et le Leadership Politique (IDL) avait organisé du 5 au 10 avril 2004, à Kinshasa, une session de formation destinée à 23 partis politiques sur les 229 enregistrés à l'époque en RDC. Cette activité a eu lieu grâce à l'appui de la Fondation Konrad Adenauer. Il en était sorti un ouvrage qui fait plutôt office d'un vade-mecum pour l'acteur

politique congolais¹³. Encore une fois, ce fascicule retrace les aspects tant juridiques qu'externes de l'organisation d'un parti, la gestion quotidienne d'un parti, le financement des partis, les stratégies de conquête du pouvoir, la conduite d'une campagne électorale, l'éthique et le leadership politique. C'est donc l'idéal qui est décrit, et non une situation de terrain.

Guy Aundu Matsanza a publié chez L'Harmattan, « *Etat et partis au Congo-Kinshasa : L'ethnicité pour légitimité* », (Coll. R-D Congo : Individus, Nation et Etat dans la Région, Paris, 2010, 280 pages). L'ouvrage étudie en particulier le rôle que les partis font jouer aux liens ethniques dans leur lutte pour le contrôle du pouvoir... C'est sous cet angle qu'il examine le cas du MPR – Parti unique, du MNC et de l'UDPS.

Dans quelques travaux réalisés par les étudiants et certains chercheurs, il a été noté un intérêt particulier pour partis politiques et élections. Tel est le cas de Soki Kinavuidi Gédéon et Nzuzi Kambu Christian¹⁴. Jean-Marie Mutamba Makombo a évoqué le cas de « *L'UDPS et les élections de 2006 en RDC : une occasion ratée* »¹⁵. Alphonse Maindo Monga Ngonga a parlé « *De la lutte armée à la bataille électorale en RDC. La transformation du MLC en parti politique* »¹⁶. Jacques Djoli Eseng'Ekili a écrit sur « les partis politiques dans l'évolution politique et constitutionnelle congolaise de 1960 à 2010. Au cœur de la crise existentielle de l'Etat », in *Congo-Afrique*, n° 447, septembre 2010, pp. 593-618). L'auteur fait un survol intéressant sur l'évolution des formations politiques depuis l'accession à l'indépendance.

D'une manière générale, nous n'avons pas encore rencontré une étude traitant ou analysant les programmes des partis politiques. Ce qui renforce la conviction de mener la présente recherche. Toutefois, les résultats des 12 « focus groups » menés en octobre 2011 avec des jeunes hommes et femmes de la RDC ont paru sous le titre « *RAPPROCHEZ-VOUS DE NOUS* »¹⁷. Cette étude

¹³ MABIALA MANTUBA (dir.), *Organisation et fonctionnement des partis politiques en RDC*, FKA, Kinshasa, 2004, 110 pages.

¹⁴ G. SOKI KINAVUIDI, *Partis politiques et pouvoir : Regard sur les élections présidentielles et législatives de 2011 en RDC*, TFC, SPA/Unikin, 2012, 53 pages ; C. NZUZI KAMBU, *La problématique d'une élection démocratique en période post-conflit en RDC. Analyse des élections de 2006 et perspectives d'avenir*, TFC, SPA/Unikin, 2012.

¹⁵ ELIKIA M'BOKOLO (dir.), *Elections démocratiques en RDC : Dynamiques et perspectives*, OIF/PNUD, AGB, Kinshasa, pp. 195-218.

¹⁶ Ibid., pp. 219-245.

¹⁷ R. FEELEY et D. CHOUKRI, *Rapprochez-vous de nous. Les résultats des « focus groups » avec des jeunes hommes et femmes de la République Démocratique du Congo* (enquête menée en octobre 2011), NDI, Février 2012.

¹⁰ H. WEISS et B. VERHAEGEN, *Parti Social Africain (P.S.A.) : Documents 1959 – 1960*, CRISP, Bruxelles, 1963, 315 pages.

¹¹ C. YOUNG, *Introduction à la politique congolaise*, CRISP, Bruxelles, 1968, 391 pages.

¹² P. NGOMA-BINDA (dir.), *Marketing et stratégies d'action d'un parti politique*, Ifep, Kinshasa, 1997, 137 pages.

qualitative avait porté sur la perception des problèmes économiques, sociaux et politiques les plus urgents de la RDC ; les attentes des partis politiques et des dirigeants élus ; les attitudes envers la démocratie ; et les attentes sur l'avenir du pays. Ces « focus groups » ont concerné les hommes et femmes âgés de 25 à 35 ans ayant terminé au minimum leurs études secondaires. Ces participants étaient de Kinshasa, Goma, Lubumbashi, Kikwit, Mbandaka et Mbuji-Mayi. Au vu des éléments livrés dans ce rapport, il y a lieu de relever que les questions abordées par ces focus groups rejoignent les préoccupations faisant l'objet de la présente étude. Nous avons emprunté volontiers à ce rapport des extraits significatifs en liaison avec notre thématique.

La Direction Politique de l'UDPS issue du 1^{er} Congrès d'avril 2009 a également publié un *Livre blanc sur l'UDPS : Plaidoyer pour la démocratie et le respect des textes*, Kinshasa, Février 2011, 209 pages. Bien qu'étant produit par un groupe considéré « dissident », cet ouvrage fournit une mine d'informations sur le fonctionnement interne de l'UDPS. Ce parti n'a tenu son premier Congrès que 27 ans après sa création !

Chapitre 3 - Aperçu des programmes des partis

D'après l'entendement qui ressort des termes de référence, « le mot programme d'un parti inclue tous les documents qui aident un parti politique à exprimer son opinion. Ces documents peuvent être le **programme**, le **projet de société** ou les **programmes pour les élections**. C'est sur cette base que les chercheurs impliqués dans cette étude ont œuvré.

La loi sur l'organisation et le fonctionnement des partis politiques détermine en son chapitre II, les modalités relatives à la création et à l'organisation des formations politiques. Les articles 11, 12 et 13 en donnent les éléments fondamentaux. L'article 13 définit le contenu des statuts, un document de base de tout parti. Il doit notamment comprendre, outre la dénomination, le sigle, l'emblème du parti, le siège, il faut noter également les principes fondamentaux qui sous-tendent le projet de société, etc.

La récolte de ladite documentation a constitué le premier travail exécuté par l'équipe des chercheurs. Trois documents ont particulièrement retenu l'attention, à savoir :

- Les statuts ;
- Le programme proprement dit;
- Le programme élaboré et utilisé au cours des élections.

Les différentes formations visitées ont réservé un bon accueil et fait montre d'une coopération appréciable. La seule difficulté rencontrée se situe au niveau de nombreux rendez-vous manqués. Néanmoins, le rassemblement de documents a été positif. Il était plus facile d'avoir les statuts que prendre possession d'autres documents comme le programme électoral ou le projet de société. Pourtant ce sont des documents qui avaient été exigés lors de l'enregistrement du parti au Ministère de l'Intérieur. Il y a, d'une part, un problème du manque d'archives, et de l'autre, l'esprit mandarin ou le fait d'une hiérarchisation exagérée au sein du parti. Il y a des documents qui ne sont détenus que par un cadre supérieur (Secrétaire Général, Conseiller Principal, etc.) ou bien un document ne peut être livré qu'avec l'avis d'un cadre supérieur !

A propos des statuts examinés

Tous les partis de notre échantillon détiennent des statuts parce qu'ils étaient exigés lors du dépôt de dossier de demande de l'agrément. D'une manière générale, ils contiennent tous une ossature classique et identique, comprenant : des dispositions générales, la doctrine et les objectifs, des modalités pour être membre, les organes

centraux de stipulation sur le patrimoine et les ressources de parti, les relations avec ses structures centrales, provinciales et locales et avec les autres formations politiques et les institutions de l'Etat, des conditionnalités sur la modification des statuts, et enfin des dispositions transitoires et finales.

La lecture des statuts donne l'impression que la situation sur le terrain paraît conforme aux prescrits des textes statutaires. Déjà le siège, lui-même souvent trop exigü, ne peut contenir toutes les structures énoncées dans les statuts. Le Congrès considéré comme l'organe suprême du parti ne peut être convoqué faute de moyens. L'étendue du pays ne favorise pas toujours la convocation de cet organe du parti selon la périodicité statutaire. C'est à l'approche de certaines échéances épisodiques que les partis s'agitent. Un élément anodin, mais lourd des conséquences, se rapporte au Président du parti dont le passage au siège demeure épisodique. Parfois certains y passent et n'entrent pas demandant à un de ses collaborateurs de confiance de le rejoindre devant le siège pour édicter quelques directives! C'est lui pourtant l'« animateur principal ou l'organe principal »!

Un autre fait à signaler est celui qui découle du comportement du Président du parti. En effet considéré souvent comme la création ou la « chose » d'un individu, le collège dit des « Fondateurs » est supplanté par une seule personne appelée alors « Président Fondateur » qui, aujourd'hui, devient l'« **autorité morale** », désignation qui ne figure ni dans la loi ni dans les statuts créant les partis. La mentalité du Parti-Etat perdurant, le « Fondateur » semble être inaccessible, intouchable et au-dessus des principes de base ayant présidé à la création du Parti. Une telle attitude a entraîné la scission dans certaines formations politiques. La question ne date pas d'aujourd'hui. Jacques Vanderlinden avait déjà évoqué cette problématique en notant qu'« il serait plus normal de les appeler (les partis et les chefs de partis) des groupements autour d'une personnalité que des partis politiques au sens vrai du terme »¹⁸. J. Djoli y est revenu en écrivant que « en réalité, les partis politiques de 1964 charriaient les mêmes tares que ceux de 1960, à savoir faiblesse idéologique, fragmentation de leadership, retournements et trahisons... »¹⁹

¹⁸ J. VANDERLINDEN cité par B. BOMANDEKE, Le Parlement congolais sous le régime de la Loi fondamentale, PUZ, Kinshasa, 1992, p. 185.

¹⁹ J. DJOLI ESENG'EKELI, « Les partis politiques dans l'évolution politique et constitutionnelle congolaise de 1960 à 2010 (Au cœur de la crise existentielle de l'Etat) », in Congo-Afrique, N° 447, septembre 2010, p. 606.

La visite de différents sièges en cette période traduit la précarité de ces formations. C'est morne et sans vie ; vous y trouvez à peine une ou deux personnes en train de deviser sur des sujets autres que ceux en rapport avec la vie du parti. Pourtant en période électorale, c'est la cohue et le débordement. Cela s'est encore produit lors des préparatifs des « Concertations Nationales ». Les partis ne vivent-ils que pour les élections ou les concertations nationales?

S'il en est ainsi du siège national qu'en est-il des autres structures éparpillées à travers la ville ou le pays ? Les fédérations et les sections fonctionnent-elles réellement ? Bien que n'ayant pas la possibilité de visiter ces organes, il y a lieu de présumer une certaine léthargie. La question est de savoir si les partis disposent des salariés rémunérés régulièrement. Quand vous interrogez quelques agents permanents, ils vous répondent sans ambages qu'ils sont salariés et payés. La réponse s'arrête là car ils ne donnent pas le montant ni la périodicité. En scrutant leur état, il y a lieu de reconnaître que la vie n'est pas si rose. Le rapport fait par un de nos chercheurs sur la vie d'un parti à Mbuji-Mayi est symptomatique à ce propos.

Que disent les projets de société ?

Tous les projets parcourus annoncent avec pompe et ambition les grandes options levées par ces formations en vue d'exercer le pouvoir. Entre les énoncés ainsi brandis et l'effectivité de l'action, il y a une grande marge. Ici nous nous référons aux partis qui sont au pouvoir. La réaction d'un interviewé de Kikwit a attiré notre attention lorsqu'il dit : « *Si nous voyons les visions des partis politiques, la façon dont ils présentent leur projet de société, nous constatons qu'il n'y a rien. C'est pourquoi ils ne font rien de bon.* »²⁰

A la lumière de ce propos, doit-on considérer les projets de société déposés au Ministère de l'Intérieur comme un « chiffon » ? Sans l'affirmer de manière absolue, nous nous référons à la réponse avancée par un participant au focus group de Mbandaka qui soutient que « *les partis politiques ne remplissent pas leurs devoirs. Ils ne donnent aucune bonne idéologie à la population, pour montrer à la population la personne qu'on doit voter. Donc la population pense qu'appartenir à un parti politique c'est pour recevoir de l'argent et prendre un t-shirt ou polo.* »²¹

Le caractère très élaboré d'un document comme le projet de société nécessite l'organisation régulière

²⁰ R. FEELEY et D. CHOUKRI, Rapprochez-vous de nous (Les Résultats des "focus groups" avec des jeunes hommes et femmes de la RDC), Travail mené en octobre 2011, National Democratic Institute for International Affairs, Kinshasa, Février 2012, p. 21.

²¹ *Ibidem*.

des sessions de formation des cadres à différents échelons du parti. Sans présager de la qualité intellectuelle des cadres qui assurent le fonctionnement du parti, il y a lieu de réfléchir sur la pédagogie à mettre en œuvre pour leur communiquer les fondamentaux contenus dans un tel document ; les familiariser avec les notions d'organisation du pouvoir dans le pays, de gestion de l'économie et des finances, d'organisation et du fonctionnement des secteurs socioculturels, de la diplomatie et des relations internationales.

Il semble que le projet de société soit un simple document réalisé pour la consommation externe, où l'on retrouve des énoncés parfois savants. Il est souvent élaboré pour répondre aux prescrits de la loi et se conformer aux normes internationales en vue de favoriser des alliances avec d'autres formations occidentales professant la même idéologie. Le projet de société constitue un document fondamental qui nécessite un traitement particulier pour qu'il puisse devenir un instrument susceptible de convaincre et attirer. Un membre du focus group de Goma rural dit justement que « *les partis politiques ont oublié leur rôle de former et d'informer leurs partisans à l'idéal de leur parti politique et les mener à l'idéal du développement.* »²²

Il est parfois déconcertant de constater que tous les projets de société prônent la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, le développement du pays dans tous les secteurs, etc. Il en est de même des programmes électoraux. Reste à déterminer s'il y a adéquation entre ces proclamations et la réalité sur terrain, c'est-à-dire quand ces partis sont aux affaires. Cela est vrai aussi bien pour les partis au pouvoir que pour les partis de l'opposition.

Que peut-on trouver dans un programme électoral ?

Tous les partis ont axé leur programme sur le **changement** dans tous les domaines de la vie de la nation. Les concepteurs d'un tel document au niveau de chaque parti se lancent, comme pour le projet de société, à des énoncés pompeux. Que signifie le terme « changement » dans l'entendement des uns et des autres. ? Est-ce la **promotion de la démocratie** et de l'**Etat de droit**, comme souligné dans certains programmes ? Quel contenu donne-t-on à la **bonne gouvernance** mentionnée dans certains documents ? D'autres ont mis l'accent sur la croissance économique, la mobilisation des ressources de l'Etat, l'autosuffisance alimentaire (un slogan transversal depuis plusieurs années), la reconstruction et/ou la réhabilitation, l'emploi, l'environnement, l'émergence et/ou la modernité,

le clin d'œil à la promotion de la femme et de la jeunesse, etc.

Les différents libellés signalés ci-haut mériteraient que les énonciateurs en déterminent la faisabilité. Evidemment tout ce qui est inscrit dans un programme électoral engage peu le parti dans la mesure où il n'est pas au pouvoir. C'est, à notre avis, l'idéal que la plupart présentent dans leur programme électoral. Une chose est de proclamer, une autre porte sur l'appropriation du programme par les électeurs éventuels. Comment ce programme est-il diffusé ou vulgarisé ? Dans quelle langue a-t-il été diffusé ? Les cadres ont-ils le niveau suffisant pour comprendre ce programme ? Le lancement du programme a-t-il été précédé par une session de formation ?

Nombreux sont les acteurs politiques qui proclament haut et affirment sans scrupule que la RDC est un Etat démocratique et un Etat de droit. Introduisant son étude sur une enquête menée dans trois sites en RDC, L. de Saint Moulin a posé deux questions fondamentales : « *La démocratie peut-elle vraiment réussir en RDC ? Ou ne faut-il pas y rétablir plutôt un régime fort pour assurer la sécurité requise par la relance de l'activité économique ?* »²³

Les réponses à ces questions ont été obtenues grâce à une enquête menée dans quatre sites : Province du Bas-Congo, Province du Nord-Kivu, Province du Kasai Oriental et Ville de Kinshasa. Parlant de la démocratie, il semble que la notion est bien comprise, mais cette compréhension n'est pas uniforme. Par contre, la notion de l'Etat de droit est moins connue. Parmi les obstacles à la démocratisation, il y a la mauvaise volonté des politiciens et le manque de culture démocratique de la population ! Quant à l'Etat de droit, il y a comme obstacles majeurs, la pauvreté et les abus des dirigeants. Ce qui paraît intéressant, c'est le chemin qui mène vers la démocratisation. Deux pistes ressortent : la formation de la population à la connaissance de ses droits et la restauration de la justice.

Une autre réponse intéressante est celle qui concerne le critère qui guide le choix des électeurs. Si la compétence vient en seconde position, c'est d'abord l'identification des candidats avec les intérêts de la population. Cette réponse conforte l'option prise par la présente étude, à savoir : montrer l'importance de la communication entre les dirigeants des partis et leurs bases respectives. Des dirigeants ou candidats qui tiennent compte du bien-être collectif attirent l'attention de la population.

²³ L. De SAINT MOULIN s.j. et alii, *La perception de la démocratie et de l'Etat de droit en RDC, KAS/CEPAS, Kinshasa, 2003, p. 5.*

²² Ibidem.

Fort de ce qui précède, il y a lieu de se demander à quoi servent les énoncés figurant dans les programmes électoraux. Les partis ne devraient-ils pas mettre l'accent sur le bien-être de la population, sur ce qu'ils ressentent, sur leurs affres ; faire précéder l'élaboration d'un tel document par la récolte d'informations venant de la base. Un parti ne pourrait y parvenir que s'il y a des liens suivis entre les organes centraux du parti et les différentes sections à travers le pays.

Les partis ont un défi énorme à relever sur le plan de la communication. La conquête du pouvoir est sujette à la maîtrise de cette donne. A notre avis, le véritable changement découle de la réponse à ce défi. Faut-il encore que l'électorat soit disposé à recevoir le message électoral. Quel impact aurait un programme trop sérieux face à des symboles populaires qui frappent l'imaginaire collectif²⁴ ?

Certes, la volonté populaire demeure inéluctable, mais peut-on **voter utile dans un contexte de pauvreté** comme le nôtre²⁵ ? Encore un défi à relever pour les partis. Comment dépasser cet écueil et amener les électeurs à prendre faits et cause pour un programme électoral présenté. Comme nous l'avons déjà écrit ci-haut pour les cadres subalternes d'un parti politique, on peut le dire aussi à l'endroit des électeurs. Il faut les amener à bien comprendre les principaux thèmes inscrits dans un programme électoral.

Certaines réponses reçues lors de l'enquête montrent à quel point la vulgarisation d'un programme constitue une tâche très importante. Quelques-uns ont lié leur vote au fait que le candidat est « patriote et défend les intérêts du peuple » ; « il était dynamique depuis sa vie académique » ; « toujours membre de l'opposition, la vraie ! » ; j'ai voté pour lui « à cause de la probité, de la volonté, de la conscience, de l'amour de la patrie et du peuple » ; parce qu' « il est porteur des fondamentaux idéologiques du parti ». Ces réponses vont dans tous les sens et parfois ne signifient rien du tout.

Un programme électoral ne doit pas être considéré comme le résultat d'un effet de mode. Dans la mesure où « l'élection est de nos jours la technique démocratique de la conquête du pouvoir », le programme électoral constitue un des maillons stratégiques pour y parvenir. Il doit avoir notamment un caractère pédagogique et

informatif. Sans un tel programme, l'électeur ne saura pas bien opérer son choix²⁶. Le contexte congolais s'y prête-t-il ?

²⁴ Lire à ce sujet A. YOKA LYE MUDABA, « Les élections de 2011 vues par le commun des Kinois », in *Congo-Afrique*, N° 462, Février 2012, pp. 129-134.

²⁵ Consulter aussi N. OBOTELA RASHIDI, « Elections de 2011 : de la revanche des illettrés aux surprises des urnes », in *Congo-Afrique*, N° 462, Février 2012, pp. 135-144 ; Lire aussi P. KAPANGAMA I., « Pauvreté et comportements électoraux en RDC », in ELIKIA M'BOKOLO (dir.), « *Elections démocratiques en RDC* », PNUD, Kinshasa, 2010, pp. 249-270.

²⁶ B. MPONGO BOKAKO ., « Stratégies de conquête du pouvoir », in MABIALA MANTUBA-NGOMA (dir.), *Organisation et fonctionnement des partis politiques en RDC*, FKA, Kinshasa, 2004, pp. 55-67.

Tableau No.2: Les idéologies des partis politiques comme ils sont présentés dans leurs programmes

	Idéologie	Option économique
ARC	Libéralisme	Economie sociale de marché
CDC	Libéralisme	Economie du marché
DCF/N	Social démocratie	Economie du marché
ECIDE	Social démocratie	Libre marché avec intervention de l'Etat
MLC	Nationalisme	Libéralisme
MSR	Social démocratie	Economie sociale de marché
PALU	Socialisme démocratique	Economie sociale de marché
PDC	Socialisme	Libéralisme économique
PPRD	Social démocratie	Economie sociale de marché
PRP	Nationalisme	Economie du marché
RCD	Social démocratie	Libre entreprise
RCD/K-ML	Socio-libéralisme	Economie sociale de marché
UDEM	Libéralisme	Economie sociale de marché
UDPS	Social démocratie	Economie du marché
UNC	Social démocratie	Economie sociale de marché

La ressemblance des idéologies laisserait penser au rapprochement de ces partis. Il n'en est rien car ces formations aux idéologies proches se combattent au lieu de coaliser pour former un bloc solide.

Une épine... : Les ressources financières

Concernant les ressources financières des partis politiques, l'enquête n'a pas fourni des informations intéressantes. Les entretiens avec certains cadres

révèlent, au contraire, la précarité dans laquelle évoluent ces formations. Pourtant, « le financement des partis politiques est une question préoccupante non seulement pour les pouvoirs publics, mais aussi pour les leaders des partis politiques »²⁷.

Mabiala a présenté les éléments qui entrent en ligne de compte dans la comptabilité d'un parti. Il a retenu quatre types de revenus des partis politiques, à savoir : les cotisations et dons des militants, les indemnités d'élus, les prêts et le lobbying. Trois types de cotisations ont été signalés : les cotisations d'inscription, les cotisations mensuelles ou annuelles et les cotisations des élus. Nous y reviendrons plus tard au chapitre 4. Les partis peuvent aussi recevoir des dons versés librement par les citoyens. Les indemnités d'élus proviennent des versements en pourcentage prélevés sur les indemnités mensuelles et versés à la caisse du parti. C'est la seule ressource sûre sur laquelle un parti peut compter (cfr chapitre 4). Les partis peuvent encore renflouer leur caisse par des prêts ; et, enfin les partis peuvent être financés par des groupes de pression ou lobbies. Cette pratique est souvent de mise aux Etats-Unis²⁸.

Comme nous le relèverons au chapitre 4, la problématique du financement des partis politiques constitue une véritable épine sous les pieds des dirigeants ou des cadres de ces formations. Les divers programmes n'ont pas fait cas de cet aspect. Apparemment le domaine ne semble pas avoir été bien compris et par les membres et par les créateurs des partis.

Mabiala explicite encore la manière de cotiser. Ces cotisations concernent tous les échelons, même les plus bas. L'absence des listes de membres peut être résolue lors de l'adhésion à un parti. En effet, « au moment de l'adhésion d'un nouveau membre au parti, on lui établit une carte d'adhésion qui a un coût minime qui constitue tout de même une recette. La tenue régulière des registres à tous les échelons du parti permet de tenir correctement les statistiques sur les effectifs et les catégories des membres.²⁹ »

Les partis politiques ont d'énormes difficultés pour leur fonctionnement faute des moyens financiers. A ce jour, les partis politiques jouissent d'une seule source de financement, à savoir les indemnités versées par les élus, les membres du Gouvernement et les mandataires dans les entreprises publiques. Tous les partis n'ont pas ces catégories de personnes. Par ailleurs, l'Etat ne peut

²⁷ MABIALA MANTUBA-NGOMA, Le financement des partis politiques, in MABIALA MANTUBA NGOMA (dir.), *op. cit.*, p. 39.

²⁸ MABIALA MANTUBA- NGOMA, *op.cit*, p. 46.

²⁹ *Ibidem*, p. 48.

subventionner tous les 449 partis enregistrés au Ministère de l'Intérieur.

Chapitre 4 – Une radioscopie des partis politiques

Après l'indépendance, le Congo a eu à expérimenter le pluralisme politique durant cinq ans (1960-1965). Young établit le constat suivant pour cette période : « *une des causes principales de l'échec des institutions fut la diminution progressive du contact entre les dignitaires et la masse du parti* »³⁰.

En 1965, le coup d'Etat du Général Mobutu institua un parti unique, le MPR (Mouvement Populaire de la Révolution). Celui-ci deviendra, par la suite, le parti-Etat. Pour De Villers, « *Mobutu n'est pas un acteur tout-puissant, mais simplement le principal artisan de la fabrication et du fonctionnement d'un système politique...* »³¹. La vie politique sous le MPR, spécifiquement durant la Transition sous Mobutu, sera qualifiée par un de ses meilleurs chantres de « *mensonges inspirés par Satan* »³². A notre avis, cette période politique est caractérisée par une distance entre les cadres du parti qui cherchent un enrichissement personnel et la masse réduite à danser et à chanter pour la gloire des hommes politiques.

La « zairianisation » intervenue en 1973 illustre bien l'état d'esprit des acteurs au pouvoir à l'époque. Mobutu lui-même avait fait l'autopsie de son système et révélé l'existence du « *mal zairois* » considéré comme « *la profonde inversion de toutes nos valeurs, et donc d'abord des valeurs de paix, de justice et de travail qui sont inscrites au fronton du MPR. La perversion du système se manifeste par la corruption généralisée. Les fonctions de service public sont devenues des charges vénales et leur exercice a pris un caractère mercantile. Pour tout dire, tout se vend et tout s'achète dans notre pays. Et dans ce trafic, la détention d'une quelconque parcelle de pouvoir constitue une véritable monnaie d'échange en contrepartie de l'acquisition illicite de l'argent ou d'une valeur matérielle et morale (...)* »³³. Malheureusement cette autopsie ne sera pas suivie d'une véritable remise en cause en vue de procéder au changement indispensable.

La route sera longue avant que le Président Mobutu ne puisse se rendre compte du fossé existant entre lui, les cadres du Parti-Etat et la population. Un constat amer lui sera fait à l'issue des consultations populaires initiées par lui-même au cours du premier trimestre 1990. Le discours qu'il prononça,

³⁰ C. YOUNG, *Introduction à la politique congolaise*, CRISP, Bruxelles/Kinshasa, 1965, p. 206.

³¹ G. De VILLERS, *De Mobutu à Mobutu*, De Boeck Université, Bruxelles, 1995, p. 8.

³² *Ibid*, p. 40.

³³ *Ibid*, pp. 67-68.

le 24 avril 1990, en est la conséquence. Il fut contraint d'ouvrir l'espace politique au multipartisme dans un contexte assez troublé. Depuis cette date, le Congo oscille entre espoir et chaos. Concernant la transition sous Mobutu, Afana conclut en ces termes : « *la lecture année par année de cette démocratie nous permet de remarquer qu'une étrange dialectique la ment...on remarque que, chaque fois que le peuple avançait dans les réformes, Mobutu faisait tout ce qui était en son pouvoir pour les faire reculer. Chaque fois que le peuple prenait une direction salutaire pour lui, Mobutu, à partir de Gbadolite, à l'aide de ses arrêtés, de ses décrets et de ses ordonnances, s'arrangeait pour lui faire changer de direction. Cette malheureuse dialectique de la construction – destruction, de l'avancée à reculons, a entraîné un statu quo qui a plus profité à Mobutu qu'à ceux qui s'opposaient à lui* »³⁴.

Cette valse machiavélique d'un pas en avant et de deux pas en arrière favorisa la prise de pouvoir par l'AFDL, le 17 mai 1997 à l'issue d'une conquête-éclair de quelques six mois de l'Est du pays vers la Capitale. L'histoire politique congolaise est souvent un perpétuel recommencement, dirait-on. L'AFDL est revenue, au départ, sur la vision unique de la société avant que la guerre de 1998 et le changement à la tête du pays ne nous ramène sur la voie du multipartisme intégral. Cela s'est effectué après plusieurs années de rébellions suivies du dialogue inter-congolais de Sun City. La vie des partis politiques a semblé reprendre son cours normal, toujours ponctué de négociations et des velléités d'incessants partages du pouvoir !

Le multipartisme constitue une réalité, mais la question que l'on se pose consiste à connaître le sort de la population. Après les élections de 2006 et surtout de 2011, certains Congolais ont déclaré « *qu'ils ne croient plus à la politique et ne participeront plus au processus électoral selon le mot d'ordre de leur leader* »³⁵. Cette frange de la population avait peut-être raison de penser ainsi du fait que « quotidiennement nourrie d'informations et de commentaires politiques, nous avons le sentiment d'être « au courant » et l'illusion de pouvoir juger à bon escient. Pourtant ce qui, chaque jour, se dit ou s'écrit sur la politique n'est jamais que discours vite oublié car à la fois trop attendu et déjà trop entendu, mais c'est aussi, sans en avoir l'air et sous couvert d'analyse permanente de l'opinion, l'imposition continue de

représentations et surtout de façons de voir politiques »³⁶.

Faisant une autre lecture de ces propos, il y a lieu de considérer que ces combattants estiment avoir confiance en leur chef qui ne peut que dire la vérité et qu'eux connaissent assez bien leur parti pour ne jamais être trompés. Ce qui nous amène à nous poser la question de savoir si les militants connaissent bien la vie de leur parti, de leur leader, s'ils entretiennent de relations suivies avec les élus et si ces derniers reçoivent des aides matérielles des partis.

Ces questions résument l'essentiel des interrogations à la base de notre enquête sur les 15 partis retenus dans notre échantillon. Ces partis évoluent principalement à Kinshasa et ont des antennes à l'intérieur du pays (c'est le cas de l'UDPS à Mbuji-Mayi). Les questionnaires étaient destinés aux adhérents ou militants et aux cadres. Le dépouillement que nous en avons fait tiendra compte de ces deux catégories d'interviewés.

Dans ce chapitre, nous avons estimé regrouper les questions posées sous 8 indicateurs qui formeront la charpente de notre radioscopie des partis politiques congolais compris dans notre échantillon. Ces huit éléments résument essentiellement trois problèmes majeurs dans la vie des partis politiques : « les moyens matériels dont disposent les partis, leur potentiel militant et comment s'exerce le gouvernement interne, ce qui conduit à s'interroger sur l'existence d'un phénomène oligarchique »³⁷.

A propos du siège du parti

A propos du siège du parti, les interviewés ont presque tous répondu qu'ils connaissent l'adresse physique de leur parti ou mieux le lieu de localisation. La même question posée aux adhérents de l'UDPS à Mbuji-Mayi a révélé que quatre personnes seulement étaient déjà venues à Kinshasa, alors que tous citaient la 10^{ème} Rue à Limete.

Toutes les personnes interrogées ne savent pas si le siège appartient au parti ou il s'agit d'un immeuble pris en location. La plupart de partis de notre échantillon sont locataires de leurs sièges. A la question de savoir pourquoi, les uns ont allégué le fait de ne pas être aux affaires (sic), les autres ont avancé comme motivation le manque d'argent. Ce qui ramène la vie du parti à celle d'un individu. Les sièges visités trahissent une certaine pauvreté.

Une autre indication liée à ce point porte sur la réception dans les bureaux de partis. D'une

³⁴ D. AFANA, *La ballade démocratique du Zaïre*, Collection HIPOC, Kinshasa, 1998, p. 8.

³⁵ Propos tiré de l'interview réalisée à Mbuji-Mayi, au mois d'août 2013, à la permanence de l'UDPS/Rond Point « Mua Luse ».

³⁶ P. BOURDIEU, *Propos sur le champ politique*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2000, pp. 8-9.
³⁷ P. BRAUD, *Sociologie politique*, 10^{ème} édition, LGJD, 2011, p. 525.

manière générale, il est difficile de trouver les permanents avant 11h ou 12h, et les bureaux sont souvent fermés avant 17h ! Par contre, d'autres permanences restent ouvertes tôt, mais il n'y a pas de responsable susceptible de recevoir les visiteurs hormis quelques jeunes faisant office de gardiens de la maison. Dans une autre permanence, le premier cadre arrive au début de l'après-midi. Dans la plupart de cas, ce sont les résidences de leaders ou « autorités morales » qui sont très fréquentées très tôt pour leur soumettre différentes doléances avant que les leaders ne s'éclipsent. La plupart des permanences visitées disposent d'ordinateurs qui ne remplissent pas leur véritable mission, à savoir : contribuer à la gestion de partis politiques. Heureusement il y a un personnel peu qualifié mais acquis à la cause du parti. A noter que la compétence ne constitue nullement la préoccupation de certains partis, mais bien le militantisme. Curieusement cette catégorie de cadres est souvent oubliée quand il y a un partage du butin, mais elle demeure très fidèle.

Selon K. Esambo, « l'absence de socialisation politique révèle un fossé entre les aspirations des membres des partis politiques et le comportement quotidien des dirigeants. Elle procède d'un déficit de communication, de formation et partant de leadership. Il est apparu qu'au lieu d'être des associations constituées pour la conquête et l'exercice du pouvoir, les partis politiques congolais ressemblent plus à des **boutiques montées juste pour la satisfaction des intérêts individuels** »³⁸.

En échangeant avec quelques cadres rencontrés dans les permanences, il s'avère que l'état de sièges de partis est lié au manque de moyens financiers pour prendre en charge des permanents rémunérés. C'est pourquoi, on se contente des bénévoles ou de cadres « fidèles » qui viennent quand ils ont terminé leur première charge vitale. Ce qui nous amène à penser à « l'engagement olsonien de l'action collective ». Pour motiver à agir, suffit-il d'escompter sa part des avantages (aléatoires) qui résulteront pour tous les citoyens d'une amélioration de la politique suivie ? En réalité, au regard des coûts individuels, en termes de temps et d'énergie dépensés, il est clair que cela ne suffit pas. Les militants doivent être mus par des rétributions plus clairement individualisables. Certaines sont matérielles ou, du moins, matérialisables. Un parti fidélise ses militants, il en attire de nouveaux, grâce à sa capacité distributive »³⁹.

Existence d'un programme ou d'un projet de société pour le parti

Les partis politiques « concourent à la formation de la volonté politique du peuple dans tous les domaines de la vie publique, notamment en influant sur la formation de l'opinion publique... en influençant l'évolution politique au parlement et au gouvernement, en introduisant les objectifs politiques qu'ils ont élaborés... »⁴⁰. Car leur objectif est de « s'imposer comme représentatif d'une population, ou porteurs d'un projet de société d'une grande cause... Il leur faut donc travailler à faire partager la justesse de leurs vues, à convaincre de la valeur de leurs objectifs ou de leur programme »⁴¹. A la lumière de ce qui précède, le programme et le projet de société d'un parti constituent des fondamentaux.

Néanmoins, ces programmes et projets de société restent sur de grandes déclarations de politique publique sans toutefois donner les détails sur les moyens disponibles et la manière de matérialiser les grandes idées ainsi annoncées. Les grandes affiches vues durant les élections de 2011 se sont caractérisées par des images symboliques qui ne traduisaient pas la manière de réaliser les idées maîtresses. Quelques programmes parcourus mettent plus en exergue des slogans ou objectifs ambitieux, mais difficilement réalisables. Ces documents ont plutôt l'ambition d'exister pour répondre à une certaine mode !

En parcourant les projets de société ou les principes fondamentaux qui sous-tendent les projets de société des partis, il y a lieu de constater des contradictions au niveau des alliances ou regroupements établis. Certains ont parfois, sur le plan économique, une option semblable, mais curieusement ils sont incapables de nouer une alliance objective en vue de bâtir une coalition gouvernementale ou diriger ensemble le pays. Par contre, ils se vouent une haine qui étonne. Vu ce qui précède, nous estimons que les projets de société ne sont que des instruments pour la consommation extérieure, non une manière de fonctionner suivant les idées auxquelles on adhère. Ce qui réduit les batailles politiques aux individus en lieu et place de se placer au niveau des idées dans la mesure où « la lutte politique n'est pas comme l'on dit, « débat d'idées », mais qu'elle est opposition d'idées-forces et que la force proprement politique de l'idée réside en dernière analyse dans la force du groupe qu'elle peut mobiliser »⁴².

Boniface Okende B. Secrétaire Général au Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires

³⁸K. ESAMBO ., « Introduction générale», in *Les Partis politiques et la promotion de la liberté associative*, Fondation Konrad Adenauer, Kinshasa, Janvier 2009, p. 10.

³⁹ P. BRAUD, *op. cit.*, p.535.

⁴⁰ NONNA MAYER , *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, Paris, 2010, p. 27.

⁴¹ P. BRAUD, *op. cit.*, p. 497.

⁴² P. BOURDIEU, *op. cit.*, p. 13.

coutumières en charge des Relations avec les partis politiques, a donné son point de vue au sujet des textes de base des partis. D'après lui, « *la configuration actuelle des orientations idéologiques ne répondent pas aux dogmes doctrinaux des projets de société des partis politiques respectifs qui portent présentement sur des alliances et des choix d'intérêt politique et selon les contingences politiques du moment. C'est ainsi que vous retrouvez un amalgame idéologique dans les regroupements dits majorité présidentielle : l'opposition politique et les centristes* »⁴³.

Un autre élément qui réduit sensiblement la portée de programmes et projets de société de partis politiques congolais porte sur la connaissance des programmes et de l'idéologie par les militants ou adhérents. Ces derniers ne maîtrisent que ce que les dirigeants veulent bien leur apprendre, non pas les termes officiels tirés de documents du parti ! « Il y a très peu de preuves que les facteurs idéologiques aient une pertinence empirique dans les contextes africains ; il est clair que la plupart des phénomènes que nous disons idéologiques ne sont que pure rhétorique politique et, dans le même temps, propagande à l'usage des publics occidentaux »⁴⁴. Même si pour certains, ce point de vue met l'Afrique en marge de l'analyse politique globale, il ne reste pas moins vrai que le phénomène partisan en Afrique est à lire avec d'autres lunettes que celles utilisées pour l'Occident en ce moment à cause du contexte africain.

Au sujet du « Gouvernement » du parti

Plusieurs études montrent les liens existant entre « les caractéristiques de l'organisation sociale (les relations entre les groupes constitutifs de la société dans son ensemble, la spécialisation plus ou moins affirmée des tâches et des activités, les types de contrainte qui pèsent sur les femmes ou les enfants, etc.) et les formes que prennent les activités de gouvernement »⁴⁵.

D'une manière générale, les organigrammes des partis consultés donnent les formes de gouvernement suivant la logique suivante :

- Le Congrès ;
- Le Collège des fondateurs ;
- L'exécutif du parti ;
- L'organe législatif du parti et les responsables des fédérations.

⁴³ Cfr B. OKENDE BONGE, *L'Etat et les partis politiques : enregistrement, gestion et sanctions*, p. 4. Extrait du texte de sa conférence au séminaire-atelier sur les partis politiques, Kinshasa, novembre 2013.

⁴⁴ G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis*, Editions de l'ULB, Bruxelles, 2005, p. 338.

⁴⁵ J. LOUGROYE, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*

C'est au Congrès qu'est dévolu l'essentiel des pouvoirs exercés en période normale par l'intermédiaire des organes statutaires dont principalement le Collège des fondateurs. « Les congrès ne se tiennent généralement pas (...). Le processus de prise de décision est généralement des plus opaques et incertaines »⁴⁶. A l'approche des élections, certains partis réunissent les sessions du Congrès. Cela leur permet d'être intronisé publiquement et invoquer ainsi un mandat du parti pour parler au nom de cette frange de la société congolaise.

Le Président du parti siège au sein du collège des fondateurs où se retrouvent les « siens » (amis, proches, ceux qui possèdent un capital symbolique important susceptible d'influencer un électorat large principalement dans la ville ou dans le territoire d'origine de l'intéressé du fait qu'il « confère à un agent le pouvoir de faire passer ses goûts pour le (bon) goût, ses manières comme les (bonnes) manières, de donner du prestige de légitimité, à tout ce qu'il fait... celui qui est porteur du capital symbolique est « reconnu » socialement, apparaissant aux yeux des autres comme plein de charme, de grâce... sans que ceux-ci n'attribuent le charme à ce qui en est son principe, la position occupée dans l'espace des capitaux »⁴⁷. Ce sont ces hommes et femmes qui dirigent les partis en leur donnant une couverture démocratique à travers les institutions consacrées par l'organigramme tirant sa sève des statuts.

Un autre personnage important est le Secrétaire Général qui gère au quotidien le parti. Il est suivi du Parlement du parti. Il s'agit du rassemblement ou regroupement de différents cadres. Généralement la représentation y est nationale !

Viser la conquête du pouvoir pour le garder durablement signifie aussi et surtout se préparer à exercer des responsabilités au sein des institutions. Une étude à mener ultérieurement consistera à évaluer le rôle joué par le bureau d'études au sein d'un parti. En d'autres termes, une formation politique devrait fonctionner comme un gouvernement. Des cadres affectés aux diverses structures du parti ont l'obligation d'œuvrer en ayant comme objectif d'exercer une éventuelle fonction au sein du gouvernement !

Les activités de mobilisation réalisées depuis les dernières élections

Généralement les élections constituent un enjeu important et un moment capital dans la vie des partis politiques. Après ce temps d'intense activité,

⁴⁶ NGOMA- BINDA, Otemikongo Mandefu, Leslie Moswa Mombo, *Démocratie et participation à la vie politique : évaluation des premiers*

⁴⁷ N. RIGAUX, *Introduction à la sociologie par sept grands auteurs*, De Boeck, 1^{ère} édition, 2^{ème} tirage, Bruxelles, 2008, p. 30.

les formations tombent dans la léthargie. Cela est ressorti des réponses fournies par nos enquêtés qui ont reconnu l'inexistence de manifestations depuis les dernières élections. Cela s'est encore confirmé par certains enquêtés de l'intérieur du pays. Ainsi quelqu'un de Mbuji-Mayi urbain soutient que « *pour moi il n'y a aucun parti qui fait son travail parce que nous remarquons que juste après les élections tous ferment leurs portes et attendent la programmation de nouvelles élections pour revenir et demander que l'on vote en leur faveur* »⁴⁸. Un autre de Mbuji Mayi rural avance que « *nous voyons les partis politiques se soulever juste lorsque les élections s'approchent mais après que nous ayons passé ces échéances, ces partis ne se font plus entendre.* »⁴⁹ Une fois élus, ces membres de partis ont-ils des contacts avec leurs électeurs ? Sur ce point, un interviewé de Lubumbashi rural dit sans ambages que « *sur peut-être 500 députés qui sont à l'Assemblée Nationale, nombreux ne sont pas en communication avec leurs bases. Ceux qui sont en contact avec leurs bases ne sont pas plus de 25.* »⁵⁰ Ce jugement semble assez sévère, mais il dénote de l'état d'esprit de ces oubliés de l'arrière-pays.

Comment entretenir la flamme du parti durant les échéances ? Il y a là un déficit de communication qui démobilise. Pourtant chaque fois qu'il y a le passage d'un ministre ou d'un homme politique du coin à l'intérieur, les « militants » se mobilisent et brandissent les emblèmes de leurs partis ! Lorsque le chef de l'Etat prononce un discours devant les Chambres réunies en Congrès et que des « militants » amenés en bus se massent devant le Palais du Peuple arborant l'emblème du parti, est-ce une activité de mobilisation ? Apparemment c'est de la figuration qui ne traduit pas la présence réelle de ces partis sur le terrain. Il s'agit simplement d'une manière de se faire remarquer. Cette présence ne signifie en rien une activité de mobilisation, ni un acte susceptible d'apporter au parti un gain relatif à l'ancrage sur le terrain.

Ancrage national ou implantation de partis à travers le pays/Nombre de députés

En son alinéa 1^{er}, l'article 5 de la loi N° 04/002 du 15 mars 2004 sur les partis politiques dispose ce qui suit : « dans leurs création, organisation et fonctionnement, les partis politiques veillent : à leur caractère national et ne peuvent ni s'identifier à une famille, à un clan, à une tribu, à une ethnie, à une province, à un sous-ensemble du pays, à une race, à une religion, à une langue, à un sexe ou à

une quelconque origine, ni instituer toutes discriminations fondées sur les éléments ci-dessus... ». Cette disposition légale est battue en brèche quand on observe ce qui se passe sur le terrain. Lors de la constitution du dossier pour l'agrément d'un parti, le fondateur courtise des personnes connues ou non issues d'autres provinces. Pour qu'il soit conforme avec ladite disposition. Souvent les personnes contactées habitent la Capitale depuis plusieurs années ou sont nées en dehors de leur terroir. Le parti ne pourra pas alors bénéficier d'une assise au niveau de ladite province.

Concernant le nombre de députés, l'expérience indique que la base naturelle du parti semble être la province d'origine du fondateur. Chasser le naturel, il revient au galop ! Comment faire en sorte que l'ancrage national soit réel ? Parmi les réponses obtenues lors de notre enquête, il s'est avéré que la base affective ou ethno-tribale motive le choix des adhérents. Par exemple, à la question de savoir pour qui les militants avaient voté. Les enquêtés ont répondu suivant leurs instincts primaires ou locaux : « il est de mon clan, de mon ethnie, c'est mon beau-frère, c'est mon cousin », ou dans un cas spécifique : « c'est le fils de son père, nous lui faisons confiance pour le combat du parti ». Ce type de vote peut être qualifié de vote par procuration et il s'effectue du fait qu'il résulte d'une accumulation lente et continue, comme dans le cas de la notoriété des notables, ou bien il est le produit charismatique d'une action inaugurale, accomplie en situation de crise »⁵¹.

C'est ainsi que des candidats n'ayant aucune notoriété dans une circonscription donnée furent élus, en 2006, pour le PALU du fait de voir leur nom figurer à côté de celui de Gizenga et, en 2011, pour l'UDPS, de voir la photo du candidat ayant au fond celle de Tshisekedi. Le charisme du chef du parti est la seule caution de la compétence même si on ne justifie d'aucune notoriété. Le sentiment affectif pèse encore dans la balance. Ce qui est loin d'être anecdotique pour notre démocratie. Le choix électoral est encore fonction de la tête du candidat et de ce qu'il peut offrir à ce moment car après ils ne reviennent plus nous voir, déclarait un enquêté membre de l'UDPS habitant Lemba/Terminus ! Ceci résume les propos tenus par les interviewés de Goma Urbain, Kikwit Urbain et de Kinshasa Urbain qui sont unanimes à reconnaître qu'une fois élus, ils deviennent inaccessibles⁵². De ce qui précède, il y a lieu de conclure que nous sommes loin du choix réfléchi.

La lutte politique est « la lutte pour maintenir ou changer la vision du monde social, en conservant ou en modifiant les catégories de perception du

⁴⁸ R. FEELEY et D. CHOUKRI, Rapprochez-vous de nous (Les résultats des focus groups avec des jeunes hommes et femmes de la RDC), travail mené en octobre 2011, NDI, Février 2012, Kinshasa, p. 22.

⁴⁹ Ibid..

⁵⁰ Ibid..

⁵¹ P. BOURDIEU, op. cit., p. 16.

⁵² R. FEELEY et D. CHOUKRI, op. cit., p. 22.

monde et en travaillant à la construction d'un sens commun qui apparaisse comme vérité du monde social »⁵³. Dans le cas du Congo, faute de débat contradictoire, on assiste au libre choix à l'ethnicité ou au candidat le plus offrant en cadeaux. Ainsi au lieu de dire ce qu'il en est du monde et proposer des solutions, les partis politiques à travers leurs cadres parlent souvent de ce qu'ils feront pour leur terroir, non pour le pays. Ce qui pose le problème de l'Etat et des lois car « il ne suffit pas, en démocratie, que les gouvernés soient représentés ; il faut encore qu'ils le ressentent »⁵⁴.

Dans le cadre de cette enquête, nous avons constaté l'absence de l'ancrage national des partis politiques en général. Quand on parcourt les principaux axes routiers à l'intérieur du pays, il est courant de voir ci et là flotter au vent et devant des cases anonymes les emblèmes de certaines formations ! Cela signifie-t-il que ledit parti s'est implanté en ce lieu ? A notre humble avis, il n'en est rien ; c'est encore de la figuration. Le manque d'échange entre gouvernés et gouvernants empêche justement la construction d'un véritable projet de développement du pays. Le déficit d'ancrage influe considérablement sur l'adhésion ou sur la statistique des membres.

Comment mesurer l'adhésion à un parti politique ?

Quand on a posé la question aux partis sur l'existence ou non de la liste des membres, on a relevé une certaine gêne. Quelques partis ont allégué les pillages répétés de leurs permanences par les forces de l'ordre. Même après l'époque de la dictature ou de la clandestinité, il y a lieu de disposer aujourd'hui des listes reprenant les membres actifs de chaque parti. Un parti nous a fourni un extrait de la liste de ses membres. Les ordinateurs dont nous avons fait mention ci-haut auraient servi, à notre avis, des outils indispensables en vue de gérer la base des données des adhérents. Il est fort regrettable que les formations politiques ne puissent fournir les statistiques de leurs adhérents.

A notre avis, un instrument de mesure fiable demeure la carte d'adhésion. Les cadres contactés nous ont fait remarquer le caractère peu indicatif de cet instrument. En effet, dans un contexte où la pauvreté règne en maître, plusieurs Congolais achètent les cartes de plusieurs partis dans le but de bénéficier des retombées lors des manifestations spécifiques à chaque parti, surtout en période électorale. Si la carte d'adhésion n'est pas un élément sûr, peut-on alors se baser sur le taux de participation aux manifestations publiques organisées par les partis ? Les formations politiques devraient spécifier les adhérents (les

membres ayant acheté une carte), les militants (les adhérents actifs qui participent aux manifestations du parti, diffusent sa doctrine et étendent son rayonnement) et les sympathisants (ceux qui témoignent leur préférence et leur accord avec le parti)⁵⁵. En dehors de ces catégories, il faut ajouter les opportunistes, c'est-à-dire ceux qui « par leur enthousiasme et alignement au parti suivent les contours des enjeux personnalisés et se définissent de manière opportune plutôt que permanente »⁵⁶. Ces opportunistes peuvent être assimilés aux vagabonds qui passent d'un parti à l'autre au gré des manifestations festives.

De cet état des choses, nous pouvons dégager un constat malheureux. Les partis politiques semblent ne pas avoir la culture de la statistique et des archives. En d'autres termes, c'est l'absence d'une culture de la gestion administrative qui manque à nos partis. Un premier défi réside dans la gestion des membres : il y a absence d'une base des données devant être actualisée périodiquement. Tout devrait partir de la cellule de base du parti avec une cartographie indiquant l'ancrage national réel. Comme le dit F. Mushi Mugomo, « *la base constitue la source de légitimité pour accéder au pouvoir (...). Cela implique que les politiciens se tiennent constamment à l'écoute (information) de la base et lui rendent régulièrement compte (redevabilité) (...)* »⁵⁷

De quoi vivent les partis politiques ou Quelles sont leurs ressources ?

L'article 22 de la loi susmentionnée définit les ressources et leur provenance. Il y est dit que « *Les ressources des partis politiques proviennent de :*

- Cotisations de leurs membres ;
- Dons et legs ;
- Revenus réalisés à l'occasion des manifestations ou des publications ;
- Opérations mobilières et immobilières ;
- Subventions éventuelles de l'Etat.

En passant en revue les différentes ressources, nous pouvons déchanter. En effet, faute d'une liste de membres, faudrait-il s'attendre aux cotisations ? Il est vrai que tous les partis imposent des taux de cotisations selon les catégories (de 1 à 100 USD). A part le PALU qui est un parti au sein duquel les membres acceptent de se soumettre à une discipline et s'acquittent de leurs cotisations, nous n'avons pas rencontré une autre formation. En 2006, les adhérents du PALU avaient prouvé leur

⁵³ P. BOURDIEU, *op. cit.*, p. 19.

⁵⁴ P. BRAUD, *op. cit.*, p. 433.

⁵⁵ P. NGOMA-BINDA, *op. cit.*, p. 37.

⁵⁶ Lire à ce sujet Ferdinand MUSHI MUGUMO, *L'organisation de la base d'un parti politique*, p.4. Texte de la conférence prononcée, le 14 novembre 2013, au séminaire-atelier sur les partis politiques.

⁵⁷ *Ibidem*.

cohésion et leur sens de la discipline en versant la caution du chef de leur parti, candidat à la présidentielle. Ils avaient alors prouvé leur capacité de mobilisation.

Toujours dans ce chapitre relatif aux cotisations, il faut signaler l'apport des membres d'un parti occupant un poste de responsabilité au sein du Gouvernement ou dans les entreprises du Portefeuille. Ils sont tenus de verser au parti plus ou moins 10% de leurs émoluments. Selon certains, le PALU exigeait un pourcentage élevé, mais la plupart avaient réagi et sollicité le rabatement à 10% ! Notre enquête a révélé que la plupart ne versent pas cette cotisation obligatoire. Membres du Gouvernement et mandataires publics bénéficiaires de l'appui d'un parti sont donc mis à contribution pour assurer les ressources au parti. Ici il s'agit davantage des formations faisant partie de la majorité au pouvoir. C'est aussi sans compter sur des fonds publics utilisés indûment pour le fonctionnement du parti. L'assertion reste difficile à prouver faute de preuve vérifiable. Néanmoins, les mandataires n'échappent pas aux contraintes relatives à certaines dépenses comme le fonctionnement du parti ; la formation des membres ; les campagnes d'implantation, et les campagnes électorales.

La problématique des cotisations ou des contributions financières aux partis est difficile à démêler quand on pense à la faible capacité de mobilisation, au contexte de pauvreté, etc. Face à cette situation, comment les partis ne peuvent-ils pas faire main basse aux fonds publics par le biais de leurs membres qui sont aux commandes ou occupent un poste de responsabilité dans les rouages de décisions.

Pour Braud, « cette question est révélatrice d'un certain nombre de contradictions propres aux démocraties pluralistes. Alors que, dans les régimes à parti unique, l'interpénétration entre l'Etat et le parti assure à celui-ci des moyens tout à fait officiels de fonctionner, il en va tout différemment dans des pays qui affirment l'indépendance des organisations politiques vis-à-vis de l'Etat. Au nom de ce principe, aux Etats-Unis, prévaut la règle d'un financement purement privé, sans autre restriction que la nécessité de respecter la transparence sur l'origine des fonds. On estime que l'aptitude d'une formation ou d'un candidat à lever des fonds est un critère pertinent de sa représentativité »⁵⁸.

En RDC, on se place de nos jours « du point de vue de l'idéal démocratique avec les cotisations des militants qui constituent la catégorie la plus légitime »⁵⁹. Or, la plupart des adhérents

rencontrés sont des sans-emploi ou qui ont des revenus précaires. Partant de cette réalité, les réponses fournies par les militants ne peuvent prêter à discussions. D'ailleurs, la majorité des personnes interrogées n'ont pas répondu à cette question du taux de cotisations car, disent-ils, ils n'en connaissent pas le montant exact.

« Le parti a besoin de la base pour assurer le financement collectif de son administration et de ses campagnes politiques pour le suffrage. A défaut d'une base consciente et fortement socialisée, le poids du financement de l'action politique et des campagnes électorales repose sur quelques bonnes têtes argentières qui, à la longue, prennent le parti et son administration en otage et s'engagent sur la dérive totalitaire caractérisée par l'usurpation des pouvoirs, le développement des oligarchies et le musèlement de l'expression libre et des ambitions politiques de moins nantis »⁶⁰.

Une autre réalité est celle vécue durant l'effervescence électorale. De nombreuses cartes sont achetées par des cadres ayant des ambitions électoralistes. Ce sont les mêmes qui cotisent dans la mesure où cela constitue un critère pour figurer sur les listes électorales du parti.

L'aspect lié aux cotisations n'a pas épuisé la problématique des ressources des partis politiques. Que peut-on dire de « dons et legs » ? La question n'a pas été directement posée aux cadres, mais d'une manière indirecte en voulant savoir si le siège du parti était sa propriété à l'issue d'un achat. Certes la quasi-totalité des partis de notre échantillon loue les maisons où ils ont installé leurs bureaux. Trois d'entre eux fonctionnent dans des locaux cédés par un membre du parti ! Comme les partis n'organisent pas de manifestations ou des publications, il n'y a donc pas de revenus y afférents. Par ailleurs, les partis ne réalisant pas d'opérations mobilières et immobilières, aucune ressource ne peut y être tirée. Tout le monde sait qu'en RDC, l'Etat n'a pas encore pris des dispositions pour subventionner les partis politiques. En conclusion, les cotisations des membres constituent la seule ressource objective, mais sujette à caution.

A propos de la représentativité féminine au sein des partis politiques

La parité est un principe consacré par la Constitution de la RDC. En dépit de cela, la femme est faiblement représentée dans les structures des partis politiques. A part le PRP, aucun autre parti de notre échantillon n'est dirigé par une femme. « On déplore le petit nombre de femmes dans les diverses instances politiques, on se réjouit que certaines deviennent ministres, mais les réactions de dénigrement et de disqualification ne se font

⁵⁸ P. BRAUD, *op. cit.*, pp. 527-528.

⁵⁹ *Ibid*, p. 529.

⁶⁰ F. MUSHI MUGOMO., *op. cit.*, p. 5.

guère attendre à leur encontre dès qu'elles interviennent... »⁶¹. Le champ politique congolais reste un monde encore masculin.

Il faut cependant saluer la volonté exprimée dans les discours politiques récents sur le sort de la femme congolaise. Les délégués aux Concertations Nationales n'ont pas manqué de prendre une recommandation dans ce sens. Il a été recommandé au pouvoir public de « *demander aux formations politiques de présenter au moins 30% de femmes dans chaque liste des candidats dans des circonscriptions de moins de trois sièges, et ce tant aux niveaux national que provincial* ». Une autre recommandation consiste à « *instituer dans la Loi électorale le système de cooptation des femmes dans les Assemblées délibérantes à l'instar de celui des chefs coutumiers au sein des Assemblées provinciales* »⁶².

Conclusion partielle

L'enquête menée nous a permis de découvrir la face cachée de nos formations politiques. Elles ne sont guère caractérisées par le sens **d'organisation, durable, structurée et faite pour conquérir le pouvoir**, qu'un parti devrait afficher.

Chapitre 5 - Conclusion générale et recommandations

La présente étude a permis de voir l'autre face des formations politiques. Nous sommes souvent habitués à considérer les partis à travers leur image traditionnelle d'un siège pavoisé d'emblèmes et inscriptions indicatives sur l'identification du parti. C'est donc un décor un peu attirant au départ ; mais lorsqu'on franchit le seuil des installations, on déchant. Les partis politiques vus de l'intérieur sont presque des coquilles vides. En RD Congo il y a des grands problèmes de légalité et efficacité au niveau des partis politiques.

A l'issue de ce parcours, quelle définition retenir d'un parti politique ? Faudrait-il adopter la définition émise par Boshab selon laquelle « *les partis politiques sont des **boutiques** privées dont les propriétaires recherchent avant tout la manifestation du lucre par la surenchère de tous genres* »⁶³. Ou bien nous rallier à l'idée de Djoli J. qui écrit que « *les partis politiques congolais d'hier comme d'aujourd'hui demeurent des partis éphémères, fragmentaires, des partis circonstanciels, propriétés d'individus, des partis essentiellement urbains, sans vision programmatique précise ni base idéologique claire, des partis « fourre-tout » à connotation tribale, régionaliste, opportuniste et clientéliste.* »⁶⁴

En dépit des considérations quelque peu sceptiques, nous plaidons pour des partis politiques qualifiés d' « **organisation durable, structurée autour d'une philosophie, d'une idéologie, dont la finalité est la conquête et l'exercice du pouvoir** »⁶⁵.

Le pluralisme politique autorise à tout Congolais remplissant les conditions légales de créer un parti politique. Ce qui désarçonne les esprits avertis porte sur le nombre pléthorique de ces créations au point de décevoir. On en compte aujourd'hui plus de 450 partis politiques dont quelques-uns sont considérés comme étant « en ordre », c'est-à-dire en conformité avec les prescrits de la loi créant les partis politiques. Le Ministère de l'Intérieur devient comme une machine à enregistrer sans une autre forme de procès. Une loi devrait, à l'avenir, instituer des mécanismes pour en limiter la création sans pour autant aller à l'encontre de la Constitution.

Dans son intervention au séminaire, M. Boniface Okende Bonge, Secrétaire Général au Ministère de

⁶¹ P. BOURDIEU, *op. cit.*, p. 29.

⁶² Cfr *Rapport général des travaux des concertations nationales*, Palais du Peuple, Kinshasa, 5 octobre 2013, p. 9-10.

⁶³E. BOSHAB, *Entre les colombes et les faucons. Où vont les partis politiques congolais ?*, PUC, Kinshasa, 2001, p. 6.

⁶⁴ J. DJOLI, *op. cit.*, p. 615.

⁶⁵ *Ibid*, p. 593-594.

l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation en charge des partis politiques, a évoqué la problématique de la prolifération des partis politiques. Il a reconnu que « *L'Etat congolais ne peut pas restreindre l'espace politique et démocratique à cause de leur grand nombre, car la loi n'a pas fixé des limites, mais les réalités politiques, je pense, vont contraindre comme il en est le cas aujourd'hui des partis politiques à se regrouper pour être un peu plus efficace* »⁶⁶.

Alors que les partis politiques vivent un moment extraordinaire pendant la période électorale et que les permanences ne désemplissent pas, cette période de vie politique ordinaire donne aux permanences l'aspect d'un désert, d'abandon. C'est à peine que vous pourrez tomber sur un cadre dont l'heure d'arrivée varie selon son agenda. Les partis politiques accusent plusieurs déficits, à la fois organisationnels, structurels, financiers et managériaux. Une faille à relever d'emblée, c'est la quête de militants. De combien de militants ou adhérents dispose un parti politique ? C'est là où ces formations laissent paraître leurs premières faiblesses. Cette faille a souvent un impact sur les cotisations à verser par les membres adhérents et sur la mobilisation en cas de manifestation quelconque.

Un autre déficit porte sur une communication défectueuse ou inexistante entre le sommet et la base de ses structures. Une enquête menée dans la Ville de Lubumbashi au sein de 25 partis politiques, en juin-juillet 2009, a illustré l'absence de ce lien entre le sommet et la base. Les militants ne sont pas associés à la prise de décision au sein de leur formation. Un cadre important d'un parti politique de la place a expliqué cette situation par le fait que « *la présence de la population au sein des partis politiques n'est toujours pas synonyme de sa participation à la vie politique du pays. La population congolaise n'a pas encore mûri cette culture de la participation à la vie politique du pays. Pour certains, le parti politique est un bouche trou...* »⁶⁷ Cette situation déplorable se caractérise par :

- Une certaine expérience de communication (presqu'à sens unique, du sommet à la base), plus perceptible à Kinshasa et dans un certain nombre de centres urbains et ruraux, à travers principalement les meetings et des rares campagnes de mobilisation de masse lors des rencontres et échanges politiques à la base à des moments précis de la vie politique nationale (élections, concertations, etc.) ;

- L'exploitation du circuit de communication interpersonnelle (à base ethnico-tribale ou amicale) qui facilite les mobilisations des masses pour des rencontres sporadiques et opportunistes décrites ci-haut qui, en définitive, ne donne pas aux partis la chance d'élargir leurs réseaux de militants (en dehors des frères ethniques et des amis) tel qu'ils pouvaient le faire en séduisant un large éventail de citoyens à travers des messages bien structurés que véhiculeraient les outils de communication (outils de propagande) bien choisis et gérés avec intelligence politique ;
- La communication dans la quasi-totalité des partis politiques congolais est affectée par l'attentisme de ces derniers, qui ne mettent pas en place une organisation leur permettant de fonctionner non seulement comme des instruments pour la conquête du pouvoir politique, mais surtout comme des instruments de socialisation des militants (et autres citoyens) dans le sens d'aiguiser leur conscience nationale et leur donner les arguments adaptés pour participer dans un sens comme dans un autre à une gestion citoyenne de leur pays ;
- Une négligence dans la gestion de la communication administrative (bien visible dans la mauvaise tenue des archives, surtout des correspondances administratives, des partis politiques). Cela a un impact négatif incontestable sur certains besoins de communication dans les deux sens (du sommet à la base et vice versa).

Etant donné les conditions qui président à la création d'un parti en RDC où le fondateur ou « autorité morale » a une voix prépondérante, il se pose alors un problème de liberté ou de démocratie interne. La plupart de chefs de parti se considèrent comme les propriétaires de leurs « entreprises ». Aucune autre personne n'a le droit de discuter ou prendre une position contraire à celle du Fondateur. Sinon, c'est souvent la porte de sortie.

A la lumière des sièges visités, il paraît difficile d'attribuer aux partis un caractère durable, capable d'engendrer un travail de qualité empreint de rationalité. La vision que nous défendons est celle de faire d'un parti politique une entreprise susceptible de produire et avoir une gestion axée sur les résultats. Les partis devraient faire un effort pour fidéliser les membres par des activités de mobilisation basées sur l'information, la formation et la vulgarisation.

Eu égard à ce qui précède, l'équipe de recherche tient à proposer les recommandations suivantes :

⁶⁶ Cfr B. OKENDE BONGE, *op. cit.*, p. 4.

⁶⁷ Cfr MWEMBU DIBWE, *Appartenance ethnique et expression de suffrage universel en RDC (Cas des élections de 2006 dans la Ville de Lubumbashi)*, Thèse de doctorat, FSSAP/Département des SPA, UNILU, 2013, pp. 201-202.

Tableau No. 3 - Recommandations

<p>I. Au Parlement, Gouvernement et à la CENI</p> <ol style="list-style-type: none">1. D'envisager l'assainissement de l'espace politique congolais par la promulgation d'une nouvelle loi sur l'organisation et le fonctionnement des partis politiques. Cette loi devra tenir compte de l'aspect financement et ancrage national. Tout parti devra lier sa survie par l'obtention d'un pourcentage reconnu par la loi lors des élections locales, provinciales et législatives, sans lequel le parti sera appelé à disparaître ;2. De lier le financement des partis au prorata de leurs résultats électoraux ;3. D'éviter tout enregistrement automatique sans préalablement faire une vérification ou un audit des éléments avancés dans le dossier soumis ;4. D'instituer le contrôle effectif et périodique du fonctionnement des partis sur le terrain et de leur cahier des charges. <p>II. Aux partis politiques</p> <ol style="list-style-type: none">1. De s'affirmer sur le plan de la gestion tant administrative que financière ;2. De lancer des campagnes régulières de recrutement des membres et avoir des listes actualisées des adhérents ;3. D'innover en fonctionnant comme une entreprise et en adoptant la Gestion axée sur les résultats ;4. De mettre en place des structures susceptibles de générer des fonds pour les partis. Ce qui élargirait l'assiette des cotisations ;5. De vulgariser et diffuser les documents essentiels du parti jusqu'à l'arrière-pays. Aussi en langues nationales ;6. D'organiser des séances de formation pour les membres des partis politiques. Par exemples sur la communication interne, la responsabilité des membres, comment créer des AGR, etc ;7. De toujours informer la base au moyen des radios communautaires, points de presse etc. <p>III. Aux ONG internationales</p> <ol style="list-style-type: none">1. D'intensifier les programmes de renforcement de capacités des partis politiques en mettant l'accent sur les failles de gestion et de mobilisation des recettes ;2. D'élargir les sessions de formations aux cadres subalternes de partis vivant à l'arrière-pays ;3. De solliciter la participation matérielle ou financière des partis dans l'organisation des séminaires destinés à leurs membres. <p>IV. Aux ONG nationales</p> <ol style="list-style-type: none">1. D'initier des partenariats techniques avec les partis politiques en vue de renforcer leurs capacités dans différents domaines. <p>V. Au Ministère de l'Intérieur, Section Partis Politiques</p> <ol style="list-style-type: none">1. Former tous ceux qui aspirent à la création des partis politiques ;2. Procéder annuellement au contrôle, sous forme d'audit au sein des partis politiques.

Une question demeure cependant, avec *quelles lunettes lire l'évolution des partis politiques en RDC ?*

Annexe I – Les résultats électoraux de 2011 des partis examinés

	SIGLE	NBRE DES DEPUTES	CHEFS DES PARTIS	TENDANCES
1.	ARC	16	Kamitatu Etsou Olivier	Majorité Présidentielle
2.	CDC	4	MOKOMBA Florentin	Opposition
3.	DCF/N	3	Balikwisha	Opposition
4.	ECIDE	3	Fayulu Martin	Opposition
5.	MLC	22	Bemba Jean Pierre	Opposition
6.	MSR	27	Lumbi Pierre	Majorité Présidentielle
7.	PALU	19	Gizenga Antoine	Majorité Présidentielle
8.	PDC	7	Endundu Bonenge José	Majorité Présidentielle
9.	PPRD	63	Boshab Evariste	Majorité Présidentielle
10.	PRP	0	Kabila Laurent Désiré	Majorité Présidentielle
11.	RCD	0	Ruberwa Azarias	Opposition
12.	RCD/KML	7	Mbusa Antipas Nyamwisi	Opposition
13.	UDEMOMO	2	Mobutu Nzanga	Opposition
14.	UDPS	0	Tshisekedi Etienne	Opposition
15.	UNC	16	Kamerhe Vital	Opposition

Annexe II – Profil des partis politiques

ALLIANCE POUR LE RENOUVEAU DU CONGO « ARC »
<p>1. Création du Parti L'Alliance Pour le Renouveau, en sigle ARC est créée le 27 mars 2007 à Kinshasa.</p> <p>2. Siège du Parti Le siège de l'ARC est établi à Kinshasa, Capitale de la RD Congo, sur l'Avenue de l'Enseignement dans la Commune de Kasa-Vubu.</p> <p>3. Valeurs cardinales du Parti L'ARC fonde ses actions sur les valeurs suivantes : Fraternité ; Libre entreprise, respect de la propriété.</p> <p>4. Structures du Parti L'ARC comprend les structures organiques ci-après : les Organes nationaux et les Organes de base. Les Organes Nationaux sont : le Congrès ; le Collège des Fondateurs ; le Conseil National ; le Bureau National ; le Comité Directeur. Les Organes de base sont : la Fédération ; la sous-Fédération ; la section ; la Cellule</p> <p>5. Idéologie du Parti L'ARC prône le libéralisme sur le plan politique. Elle opte pour l'économie sociale de marché.</p> <p>6. Membres fondateurs Olivier KAMITATU, Bruno LAPIKA, Simon MBOSO, Grégoire KATENDE, etc.</p> <p>7. Ancrage sur le territoire national L'ARC se trouve implanter plus dans la ville de Kinshasa et dans la province d'origine de son Président National, à savoir le Bandundu.</p>

CONVENTION DES DEMOCRATES CHRETIENS
« CDC »

1. Création du Parti

La Convention des Démocrates Chrétiens, en sigle CDC est créée le 24 juin 2008.

2. Siège du Parti

Le Siège social de la CDC est fixé à Kinshasa, au n° 38, Avenue de la Victoire, Commune de Kasa-Vubu.

3. Valeurs cardinales

La CDC focalise ses actions autour des valeurs suivantes : Dignité, Liberté, Egalité, Fraternité, Solidarité et Justice sociale.

4. Structure du Parti

La CDC comprend des Organes nationaux, fédéraux et locaux. La Ville de Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo, comprend les Organes nationaux, fédéraux et locaux. De même, les chefs-lieux des Provinces disposent à la fois des Organes fédéraux et d'Organes locaux. Sans préjudices des dispositions spécifiques des Statuts, tous les Organes fonctionnent conformément au Règlement intérieur. Le Président National est le Chef du Parti. Il en est l'animateur principal.

5. Membres fondateurs

KIAKWAMA KIA KIZIKI, MOKOMDA BONZA, MABAYA GIZI-AMINE, TABIANA NGASIA.

6. Idéologie du Parti

La CDC a pour idéologie économique ; économie sociale de marché.

7. Ancrage du Parti sur le territoire national

La CDC n'est pas encore installé sur l'ensemble du Pays.

LA DEMOCRATIE CHRETIENNE FEDERALISTE/NYAMWISI
« DCF/N »

1. Date de création

La DCF/N a été créée, le 9 janvier 1993.

2. Siège

Son siège est situé au N°413 de l'Avenue Bangala dans la Commune de Kintambo.

3. Membres fondateurs

Nyamwisi Muvingi(+), Ngoma Ngambu(+), Kabemba Mbale, Kiro Kimate, Loka ne Kongo (selon les anciens statuts). Le parti étant pris en main par une autre mouvance, il y a : Venant Tshipasa, Antipas Mbusa, Mbayo Kifuntwe, Midago (+), Enyeka, Sanza, Bura Pulunyo, Tshipasa Vangi, Bosco Kahindo Mapati en est le Président actuel.

4. Idéologie

L'idéologie de la DCF/N est la Social Démocratie. Sur le plan économique, son option est l'économie du marché.

5. Valeurs cardinales ou devise

La devise de la DCF/N est : « Liberté, Travail, Solidarité ».

6. Structures

Au niveau national, la DCF/N comprend :

- La Convention Nationale ;
- Le Conseil Fédéral ;
- Le Directoire National.

Au niveau régional :

- Les Fédérations Provinciales ;
- Le Comité de Territoire ;
- La Cellule de la Chefferie ou du Secteur ;
- La Cellule du Groupement ;
- La Sous-Cellule de localité.

Au niveau de Ville, chef-lieu de Province, des Communes et des Quartiers, le Parti comprend :

- Le Comité de Ville ;
- Le Comité communal ;
- Le Comité de Quartier.

7. Ancrage national

Le parti est principalement implanté dans le Nord-Kivu et dans l'Ituri (Province Orientale).

Engagement pour la Citoyenneté et le Développement
« ECIDE »

1. Création du Parti

L'ECIDé est agréé par l'arrêté ministériel n° 013/2009 du 12 février 2009.

2. Siège du Parti

L'ECIDé est domicilié au n°198, Avenue de l'Enseignement dans la Commune de Kasa-Vubu.

3. Valeurs du Parti

L'ECIDé fonde ses actions sur les valeurs suivantes : Egalité, Fraternité, Solidarité, Travail, Justice, Civisme, etc.

4. Structure du Parti

L'ECIDé est organisé sur un double niveau. Le niveau national et le niveau provincial.

Au niveau national, le Parti dispose des Organes suivants : le Congrès ; le Conseil National ; le Bureau National ; le Président.

Au niveau provincial, on a le Conseil provincial, le District, la Section, la Cellule et le Noyau.

5. Membres fondateurs :

Martin FAYULU, Président en exercice, Madame Marie Jeanne LUHATA, Monsieur Devos KITOKO

6. Idéologie du Parti

L'idéologie de l'ECIDé sur le plan politique est la social-démocratie. Sur le plan économique, l'ECIDé prône le libre marché avec l'intervention de l'Etat

7. Ancrage national

L'ECIDé est présent dans la Ville de Kinshasa, Mbuji-Mayi, Lubero, Goma, Bandundu ville et Lubumbashi.

MOUVEMENT DE LIBERATION DU CONGO
« MLC »

1. Date de création

Le MLC a vu le jour, le 1^{er} décembre 2005 et ces statuts ont été amendés, le 26 octobre 2008.

2. Siège

Le siège du MLC est établi sur l'Avenue de l'Enseignement dans la Commune de Kasa-Vubu à Kinshasa.

3. Membres fondateurs

Jean-Pierre Bemba, Olivier Kamitatu, Adam Bombole, Thoma Luhaka, Roger Nimy O Siankilemba, etc.

4. Idéologie

Au plan politique, le MLC est pour le nationalisme, et en économie, il défend le libéralisme.

5. Valeurs cardinales

La devise du MLC est : « Avec Dieu, nous vaincrons ».

6. Structures

Les organes du MLC sont :

Au niveau central :

- Le collège des fondateurs ;
- Le Conseil des Représentants ;
- Le Bureau Politique ;
- Le Comité Exécutif.

Au niveau fédéral

- La Direction politique fédérale ;
- Le Comité Exécutif fédéral.

Au niveau local :

- La Coordination du Territoire,
- Le Comité du Territoire,
- Les Comités de Cité, Secteur, Chefferie, Groupement, Quartier et Localité.

Les organes fédéraux pour la Ville de Kinshasa et les chefs-lieux des Régions sont :

- La Direction Politique fédérale
- Le Comité Exécutif Fédéral

Les organes de base pour la Ville de Kinshasa et les chefs-lieux des Régions sont

- La Coordination de Commune,
- Le Comité de Commune.

7. Ancrage national

Le MLC est implanté sur toute l'étendue du territoire national et principalement dans la Province de l'Equateur, dans le District du Bas-Uele (Province Orientale) et dans la ville de Kinshasa.

MOUVEMENT SOCIAL POUR LE RENOUVEAU
« MSR »

1. Création du Parti

Le Mouvement Social pour le Renouveau (MSR) est un parti politique créé en 2006 et reconnu officiellement par le ministère de l'intérieur le 03 mars 2006.

2. Siège du Parti

Son siège national est situé au n°2 Bis de l'Avenue Banana, Quartier Tshinkela, Commune de Kintambo à Kinshasa. Cet immeuble de deux étages n'est pas une propriété du parti.

3. Valeurs du Parti

La crainte de Dieu; le respect des droits fondamentaux des citoyens tels que consacrés universellement ; le respect de la souveraineté nationale et du droit du peuple congolais à disposer de ses ressources ; l'égalité des chances ; le respect de la propriété privée et des biens communs ; la répartition équitable des ressources nationales ; la libre entreprise sur le plan économique.

4. Structures du Parti

Comme structures du parti, il ya le Bureau Politique, la Coordination des commissions permanentes du bureau Politique et enfin, les Secrétaires Exécutifs fédéraux.

5. Membres fondateurs

Parmi les membres fondateurs, il ya Monsieur Pierre LUMBI, Président en exercice, Monsieur OKONGO, Monsieur Yves MOBANDO, etc.

6. Idéologie du Parti

L'idéologie politique du MSR est la social-démocratie. Sur le plan économique, le MSR s'appuie sur le partenariat entre le pouvoir et la population, c'est-à-dire le « **Contrat-Social** ».

7. Ancrage sur le territoire national

En se fondant sur les résultats des dernières élections législatives, nous pouvons dire que le MSR est représenté dans toutes les provinces de la RDC. Il faut cependant relever que cela est valable pour les chefs lieu des provinces et certaines grandes villes, même si quelques territoires sont aussi concernés. Cet ancrage peut s'observer par le fait que les 32 députés élus de ce parti, proviennent des 10 provinces sur les 11 que compte le pays. L'ambition des responsables de ce parti est de lui assurer une représentation dans chaque territoire de la RDC.

PARTI LUMUMBISTE UNIFIE
« PALU »

1. Date de création

Le PALU a été créé à la suite du Congrès constitutif du 22 août 1964.

2. Sièges

Le siège du PALU est situé sur le Boulevard Lumumba au N° dans la Commune de Matete à Kinshasa.

3. Membres fondateurs

Antoine GIZENGA

4. Idéologie

Le PALU fonde son idéologie politique sur le SOCIALISME DEMOCRATIQUE, sur le plan économique, l'économie sociale de marché.

5. Valeurs cardinales ou devise

Le PALU a pour devise : « LE PEUPLE VAINCRA ».

Ce parti vise le regroupement et l'union de tous les patriotes congolais dans le but de réaliser l'idéal du Peuple congolais, à savoir :

- L'indépendance effective de la Nation,
- Le bien-être de la population,
- La libération des peuples opprimés d'Afrique,
- L'Unité et la solidarité africaine.

6. Structures

Les organes centraux du PALU sont :

- Le Congrès,
- Le Bureau Politique,
- Le Comité Exécutif du Parti
- Le Secrétariat Provincial,
- Le Comité de Zone,
- Le Comité de Cercle,
- Le Comité de Cellule.

Le Congrès se compose de :

- Membres du Bureau Politique,
- Secrétaires provinciaux,
- Secrétaires de Comités de Zone.

Le Bureau Politique comprend :

- Un Président du Comité Exécutif du Parti,
- Les Secrétaires du Comité Exécutif du Parti.

Le Comité Exécutif du Parti se compose de :

- Un Président du Comité Exécutif du Parti,
- Les Secrétaires Exécutifs du Parti dont
 - Un Secrétaire aux Affaires Politiques
 - Un Secrétaire aux Affaires Economiques,
 - Un Secrétaire aux Affaires Sociales,
 - Un Secrétaire Administratif (Secrétaire Permanent),
 - Un Secrétaire à la Presse, Information et Propagande,
 - Un Secrétaire aux Finances,
 - Un Secrétaire à l'Enseignement et Culture,
 - Un Secrétaire à la Formation des Cadres,
 - Un Conseil de Jurisprudence.

Le Secrétariat Provincial comprend :

- Un Secrétaire Provincial,

- Un Directeur aux Affaires Politiques,
- Un Directeur aux Affaires Economiques et Sociales,
- Un Directeur à la Propagande et Information,
- Un Trésorier,
- Un Directeur Administratif.

Le Comité de Zone se compose de :

- Un Chef de Zone,
- Un Secrétaire de Zone,
- Un Trésorier,
- Un Propagandiste chargé de l'Information.

Le Comité de Cercle comprend :

- Un Chef de Cercle,
- Un Secrétaire de Cercle,
- Un Trésorier,
- Un Propagandiste chargé de l'Information.

Le Comité de Cellule comprend :

- Un Chef de Cellule,
- Un Secrétaire de Cellule,
- Un Trésorier,
- Un Propagandiste chargé de l'Information.

PARTI DEMOCRATE CHRETIEN
« PDC »

1. Date de création

Le PDC a été créé, le 14 novembre 2007, à Kinshasa.

2. Sièges

Le PDC a installé son siège sur l'Avenue de l'Enseignement dans la Commune Kasavubu à Kinshasa.

3. Valeurs cardinales ou devise

La devise du PDC est « Justice – Humanisme – Travail ».

4. Idéologie

L'idéologie du PDC, c'est le socialisme. Sur le plan économique, le PDC a opté pour le libéralisme économique.

5. Membres fondateurs

Marie-Thérèse Basiala, Thierry Viengele, Isabelle Kidicho Bangala, Toussaint Mpetshi Ilonga, José Endundu Bononge, etc.

6. Structures

Le PDC compte trois catégories d'organes, à savoir organes nationaux, organes fédéraux et organes locaux.

Sur le plan national, il y a :

- Le Congrès,
- Le Collège des fondateurs,
- Le Bureau Politique,
- Le Directoire National,
- Le Secrétariat Général,
- L'Inspection Générale,
- Les structures spécialisées.
- Les structures spécialisées du PDC sont :
 - La Ligue des Femmes,
 - La Ligue des Jeunes.

7. Ancrage national

Le PDC a sa base naturelle dans la Province de l'Equateur.

**PARTI DU PEUPLE POUR LA RECONSTRUCTION ET DE LA DEMOCRATIE
« PPRD »**

1. Création du Parti

Le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie, « PPRD » en sigle, est créé en 2006.

2. Siège du Parti

Le Siège du PPRD est fixé à Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo, sur l'avenue Batetela, dans la Commune de Gombe.

3. Membres Fondateurs

En dehors de ces membres fondateurs, le PPRD a un initiateur en la personne du Chef de l'Etat.

4. Idéologie du Parti

L'idéologie du PPRD sur le plan politique est la Social- Démocratie. Pour le PPRD, la Social-démocratie est l'ensemble d'idées forces et des valeurs qui constituent la base des actions du Parti en vue de :

- Libérer les Congolais toutes les contraintes qui les oppriment ;
- Les faire participer à l'établissement des règles de jeu dans tous les domaines de la vie nationale ;
- De rendre les règles opposables à tous.

L'idéologie du PPRD sur le plan économique est l'économie sociale de marché.

5. Valeurs cardinales du PPRD sont :

- l'égalité
- la justice
- la solidarité.

6. Structures du PPRD

Le PPRD comprend les organes centraux et les organes de base.

Les organes centraux sont :

- le Congrès ;
- le Bureau Politique ;
- le Conseil National et le Comité Exécutif National.

Les organes de base sont :

- le Conseil Provincial ;
- le Comité Exécutif Provincial ;
- les Assemblées locales ;
- les Comités de base.

7. L'ancrage du PPRD sur le territoire national.

Le PPRD est implanté sur le territoire national. Il est surreprésenté à l'Est de la République.

PARTI DE LA REVOLUTION DU PEUPLE
« PRP »

1. Création du Parti

Le Parti de la Révolution du Peuple est créé le 15 mars 2006 à Kinshasa.

2. Siège du Parti

Le siège social du PRP est situé au numéro 1054, Avenue Batetela dans la Commune de la Gombe à Kinshasa.

3. Valeurs cardinales du Parti

Le PRP a pour valeurs : Travail, Justice et Paix.

4. Structures du Parti

Le PRP comprend les Organes suivants : le Congrès ; le Président National ; les trois vice-présidents ; le Conseil National ; le Comité Exécutif National ; les Fédérations ; les sous-Fédérations ; les Sections ; les sous-sections ; les Cellules ; les sous-Cellules.

5. Membres fondateurs

Seul Mzee Laurent Désiré KABILA est membre fondateurs. Les autres sont des co-fondateurs. Il s'agit entre autre de messieurs Dieudonné KASONGO, Clément TSHIBOMBO, IIUNGA MBIJI, SAKOMBI EKOPE, etc.

Idéologie du Parti

Sur le plan politique le PRP prône le Nationalisme congolais, sur le plan économique, le PRP est pour l'économie du marché

6. Ancrage du Parti sur le territoire national

Le PRP n'est pas encore implanté sur l'ensemble du territoire national.

**LE RASSEMBLEMENT CONGOLAIS POUR LA DEMOCRATIE
« RCD »**

1. Date de création

Le RCD a été créé, le 11 juillet 2003, à Goma. Ses statuts ont été amendés en 2006.

2. Siège

Son siège est établi sur le Boulevard Lumumba dans la Commune de Limete.

3. Membres fondateurs

Balamage Nkolo, Baitsura Musowa, Haabarugira Tharcisse, Faïda Mwangilwa, Ruberwa Azarias, Ruboneka Gervais, Kananura Stanislas, etc.

4. Idéologie

Son idéologie est la social démocratie et sur le plan économique, le MLC opte pour l'économie sociale de marché.

5. Valeurs cardinales ou devise

LE RCD proclame de façon tenace « la Bonne Gouvernance ».

6. Structures

Au niveau national, le RCD comprend :

- Le Congrès ;
- Le Collège des Fondateurs ;
- Le Conseil Politique National ;
- Le Comité Exécutif National ;

Au niveau provincial, il y a :

- La Convention fédérale ;
- Le Conseil politique fédéral ;
- Le Comité Exécutif fédéral.

Au niveau local, le RCD a :

- La Convention locale ;
- Le Conseil Politique local ;
- Le Comité Exécutif local.

7. Ancrage national

Très peu d'indications sur un ancrage national réel.

**RASSEMBLEMENT CONGOLAIS POUR LA DEMOCRATIE/
KISANGANI – MOUVEMENT DE LIBERATION
« RCD/KML »**

1. Date de création

Le RCD/K-ML a vu le jour, le 2 juillet 2003, à Beni dans la Province du Nord-Kivu.

2. Siège

Le RCD/K-ML a installé son siège au N° 141, avenue de l'Enseignement dans la Commune de Kasa-Vubu

3. Membres fondateurs

Kolos Sumaili, Adrien Bokele, Benoit Kisuki. Antipas Mbusa en est le Président actuel.

4. Idéologie

Le RCD/K-ML fonde son idéologie sur le SOCIO-LIBERALISME et a opté pour l'économie sociale du marché sur le plan économique.

5. Valeurs cardinales ou devise

La devise du RCD/K-ML est : « Dieu, le Congo et la Loi ».

6. Structures

Les principaux organes du RCD/K-ML sont :

- Le Congrès,
- Le Conseil Politique National,
- Le Président National,
- Le Secrétariat Général,
- Le Conseil Politique Fédéral,
- Le Comité Fédéral,
- Le Conseil Politique sous Fédéral,
- Le Comité sous Fédéral,
- Le Conseil Politique Sectionnaire,
- Le Comité Sectionnaire,
- Le Comité Sous-Sectionnaire,
- Le Comité Cellulaire,
- Le Comité Sous-Cellulaire,
- Le Conseil de discipline.

7. Ancrage national

Ce parti est principalement implanté dans le Nord-Kivu et en Ituri dans la Province Orientale.

UNION DES DEMOCRATES MOBUTISTES
« UDEMO »

1. Création du Parti

L'Union des Démocrates Mobutistes, en sigle UDEMO est créé le 8 janvier 2007.

2. Siège du Parti

L'Union des Démocrates Mobutistes a son siège social à Kinshasa sise avenue Kimbondo n°545 dans la commune de Bandalungwa:

3. Valeurs du Parti

Liberté, Initiative et Développement

4. Structures du Parti

L'UDEMO est dirigée par le Président. Ce dernier est secondé par le Secrétaire général qui anime la vie quotidienne du parti et veille à son organisation. Il est assisté des secrétaires généraux adjoints nommés comme lui par le Président de l'UDEMO.

5. Membres fondateurs

NZANGA MOBUTU NGBANGWE, KHASHA Ka NASHI, LUBAMBA WA LUBAMBA.

6. Idéologie du Parti

L'UDEMO prône le libéralisme politique et économique.

7. Ancrage national

L'UDEMO est mieux implantée dans le milieu d'origine de son leader, à savoir NZANGA MOBUTU et légèrement dans la Capitale.

UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL
« UDPS »

1. Date de création

L'UDPS fut créé à Kinshasa, le 15 février 1982.

2. Siège

Le siège de l'UDPS est établi sur la Rue Petunias (10^{ème} Rue) dans la Commune de Limete.

3. Membres fondateurs

Etienne Tshisekedi,, Frédéric Kibassa Maliba, Vincent M'bwankiem Niaroliem, Christophe Belanganay, Zéphyrin Dayikwa, Thérèse Kanyebe Makanda, Paul Kapita Shabangi, Raymond Mukoka Muena Kavula, Edmond Ngoy Mukendi, Bernard Nkwedi, Georgette Tota-Laba, Alphonse Mpsi Tshiangani, François Lusanga Ngiele, Isidore Kanana Tshiongo, Ferdinand Simba, Jacques Tshilemb Kot, Léopold Sambwe, Gabrieline Mujinga, Athanase Kengele, etc.

4. Idéologie

L'idéologie de l'UDPS est la social démocratie et sur le plan économique, l'économie sociale du marché.

5. Valeurs cardinales ou devise

Liberté, Justice, Travail

6. Structures

Les organes centraux sont :

- Le Congrès,
- Le collège des fondateurs,
- La Présidence Nationale,
- Le Comité National,
- Le Secrétariat National.

Le Congrès est composé des membres des organes centraux, de délégués des organes de base de l'intérieur, d'un délégué élu par chaque Assemblée spéciale cellulaire urbaine et sous-sectionnaire rurale, composée de tous les membres du Parti y résidant, des délégués des organes de base de l'extérieur à raison d'un délégué élu par chaque Assemblée spéciale fédérale composée de tous les membres du parti y résidant.

Les organes de base sont regroupés en :

- Fédérations correspondant à la Sous-région et à la Ville ;
- Section correspondant à la Zone rurale et urbaine ;
- Sous-section correspondant à la Collectivité et à la Cité dans la Zone rurale ;
- Cellule correspondant au Quartier dans une Zone urbaine et dans la Cité, au Groupement dans une Collectivité ;
- Sous-Cellule correspondant à une subdivision du Quartier dans une Zone urbaine et dans la Cité, à une Localité ou un village dans un Groupement.

Au niveau des organes de base fonctionnent :

Un organe délibérant appelé « Assemblée » et un organe exécutif appelé « Comité ». La Ville de Kinshasa est subdivisée en 4 Fédérations, organisées conformément aux dispositions des 40 à 70 des articles des statuts de 1982.

UNION POUR LA NATION CONGOLAISE
« UNC »

1. Création du Parti

L'Union pour la Nation Congolaise, en sigle U.N.C. est créée au cours de l'année 2010.

2. Siège du Parti

Le Siège de l'U.N.C. est établi à Kinshasa et est fixé au n° 3 sur l'avenue Croix rouge dans la Commune de Barumbu.

3. Membres fondateurs

L'U.N.C. a plusieurs membres fondateurs dont son Président National, monsieur Vital KAMERHE, monsieur Claudel LUBAYA

4. Idéologie du Parti

L'idéologie politique de l'U.N.C. est la social-démocratie.

L'U.N.C. prône l'économie sociale du marché.

5. Les valeurs cardinales autour desquelles tournent les actions de l'U.N.C. sont les suivantes :

- Liberté
- Solidarité
- Egalité
- Nation.

6. Structures de l'U.N.C.

Les organes du Parti sont :

Au niveau national

- Le Congrès
- Le Directoire Politique National
- Le Conseil National
- Le Secrétaire Politique National

Au niveau provincial

- Le Conseil interfédéral de Kinshasa
- Le Conseil fédéral pour les autres provinces
- Le Secrétaire interfédéral pour la Ville de Kinshasa
- Le Secrétariat fédéral pour les autres provinces et les 4 anciens districts de Kinshasa
- Le Secrétariat urbain pour les chefs lieux des provinces et autres villes de l'intérieur
- La Section
- La Sous-section
- La Cellule
- La Sous-cellule.

A chaque niveau de l'organisation du Parti, fonctionne un Comité de soutien composé des membres fondateurs, des membres d'honneur, des membres sympathisants et autres membres. Il est constitué, au niveau national, par le Président National du Parti et au niveau interfédéral ou fédéral par le Secrétaire interfédéral ou fédéral.

7. L'ancrage national de l'U.N.C.

L'UNC est présent sur l'ensemble du territoire national.

Annexe III – Rapport du séminaire de la FKA et CEP

RAPPORT GENERAL DU SEMINAIRE-ATELIER SUR LES PARTIS POLITIQUES

Partenaires : Centre d'Etudes Politiques (CEP) et Konrad Adenauer Stiftung (KAS)

Thème : Les Partis Politiques en question : Plaidoyer pour des structures durables et organisées

Lieu : Salle Notre Dame de Fatima, Gombe, Kinshasa

Date : du jeudi 14 au vendredi 15 novembre 2013

I. Objectif

I. 1. Brève introduction de l'activité

Dans le cadre de sa coopération avec les partis politiques, la promotion de la démocratie et de l'Etat de droit en République Démocratique du Congo (RDC) et conformément à sa mission, la Konrad Adenauer Stiftung (KAS) a, en partenariat avec le Centre d'Etudes Politiques (CEP) de l'Université de Kinshasa (UNIKIN), initié une étude sur les partis politiques. Le présent séminaire-atelier sur le thème « Les Partis Politiques en question : Plaidoyer pour des structures durables et organisées », est une manifestation de cette coopération.

Ce séminaire-atelier avait deux objectifs :

- restituer les résultats de l'étude sur les partis politiques, étude menée par le Centre d'Etudes Politiques (CEP) en partenariat avec la Konrad Adenauer Stiftung (KAS) ;
- renforcer les capacités des responsables des partis politiques, afin de les aider à mieux relever d'une part les défis d'une gestion démocratique de leurs partis et, d'autre part, ceux de la vie politique nationale.

I.2. Effets désirés

Le séminaire-atelier a eu pour effet de favoriser les échanges entre les acteurs politiques sur la gestion quotidienne des partis politiques. Les participants ont, par la même occasion, partagé les résultats de l'étude menée par les chercheurs du Centre d'Etudes Politiques (CEP) concernant la vie concrète des formations politiques.

II. Exécution

II.1. Financement et organisation

Le séminaire-atelier sur les partis politiques a été **financé** par la Konrad Adenauer Stiftung et **organisé** par le Centre d'Etudes Politiques (CEP).

II.2. Participants ciblés

Y ont pris part 53 participants, dont 40 hommes et 13 femmes, parmi lesquels il y avait des délégués des partis politiques et quelques membres de la société civile (association des femmes).

II.3. Contenu du séminaire

Ce séminaire-atelier prévu en deux jours avait pour agenda l'exposition des communications suivies d'échanges et de discussions durant la 1^{ère} journée, et l'approfondissement des 3 thématiques en ateliers suivi d'une mise en commun en séance plénière, durant la 2^{ème} journée des travaux.

Première journée des travaux

De la séance d'ouverture

Trois temps forts ont marqué la courte cérémonie d'ouverture du séminaire-atelier, à savoir le mot de bienvenue de M. Steffen KRÜGER, Représentant Résident de la Konrad Adenauer Stiftung (KAS), le mot de circonstance du Professeur Noël OBOTELA, Directeur du Centre d'Etudes Politiques (CEP), et le mot d'ouverture du Secrétaire Général à l'Intérieur chargé des Partis Politiques, Représentant personnel du Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.

Dans son mot de bienvenue, le Représentant Résident de la Konrad Adenauer Stiftung a encouragé les participants à s'impliquer davantage afin de développer la vie politique en RDC, car les partis politiques, a-t-il indiqué, sont une nécessité pour la vie des nations modernes. Le Directeur du CEP a, quant à lui, salué la qualité de la collaboration qui existe entre le CEP et la Konrad Adenauer Stiftung (KAS), et encouragé les responsables des partis politiques à collaborer avec les centres de recherche afin d'améliorer la gestion de leurs partis. Enfin, le Représentant du Ministre de l'Intérieur a, dans son mot d'ouverture, rappelé les objectifs du séminaire-atelier, et exhorté les participants à tirer le plus grand bénéfice des enseignements dudit séminaire afin qu'ils soient en mesure d'améliorer la gestion quotidienne de leurs formations politiques.

Des exposés aux participants

Au total, cinq exposés ont été effectués durant la première journée ; il s'agit de :

- 1) Exposé n° 1 : « **Exposé introductif : Sur l'enquête** » (par le Professeur Noël OBOTELA) ;
- 2) Exposé n° 2 : « **Organisation et gestion d'un parti politique : enjeux pour la gouvernance démocratique en RDC** » (par le Professeur Philémon MUAMBA) ;
- 3) Exposé n° 3 : « **L'organisation de la base d'un parti politique** » (par le Professeur Ferdinand MUSHI MUGUMO) ;
- 4) Exposé n° 4 : « **Les stratégies de mobilisation et de recrutement dans un parti politique** » (par le Chef de Travaux Marcel MUMBA) ;
- 5) Exposé n° 5 : « **L'Etat et les partis politiques : enregistrement, gestion et régime des sanctions** » (par M. Boniface OKENDE BONGE, Secrétaire Général chargé des Partis Politiques).

Le **premier exposé** a porté sur la restitution des principaux résultats de l'enquête menée par le CEP sur les partis politiques. Cette restitution s'est faite en quatre points essentiels, à savoir l'établissement des états des lieux, l'analyse des programmes des partis politiques, une radioscopie des partis politiques et des recommandations.

Sur les 449 partis politiques enregistrés en RDC – durant la période de l'enquête –, seuls 25 étaient en ordre avec la loi. De ce fait, la constitution de l'échantillon pour l'enquête a été faite en tenant compte de trois critères, dont « avoir plus d'un siège au Parlement ». Ainsi, 15 partis politiques ont été sélectionnés pour l'enquête ; il s'agit de : MLC (Mouvement de Libération du Congo), ARC (Alliance pour le Renouveau du Congo), MSR (Mouvement Social pour le Renouveau), PALU (Mouvement Lumumbiste Unifié), PRP (Parti de la Révolution du Peuple), RCD/KML (Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Kisangani-Mouvement de Libération), RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie), PPRD (Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie), PDC (Parti Démocrate Chrétien), UDEMO (Union des Démocrates Mobutistes), UDPS (Union pour la Démocratie et le Progrès Social), DCF/N (Démocratie Chrétienne Fédéraliste/Nyamwisi), UNC (Union pour la Nation Congolaise), ECIDE (Engagement pour la Citoyenneté et le Développement) et CDC (Convention des Démocrates Chrétiens).

De manière générale, les partis politiques en RDC n'ont pas de siège propre et manquent d'archives. Concernant leurs programmes – ce terme englobant aux termes de l'enquête, tous les documents qui aident les partis politiques à exprimer leur opinion, c'est-à-dire le programme proprement dit, le projet de société ou le programme électoral, l'enquête a révélé que :

- 1) Il existe un écart entre les prescrits de la loi en matière de documents vitaux pour un parti (Statuts, etc.) et la pratique quotidienne des partis ;
- 2) Le siège du parti, pourtant élément vital de l'existence d'un parti, trahit la précarité de la plupart des partis politiques ;

- 3) Le projet de société des partis politiques est une coquille vide dans la plupart des cas, et ne semble pas, de ce fait, avoir un impact sur l'action politique ;
- 4) La communication des partis politiques est déficitaire, la mobilisation des partisans est faible entre les échéances électorales, et la formation civique des militants est quasi inexistante ;
- 5) Quant au programme électoral, le « changement » et la « bonne gouvernance » n'y figurent qu'à titre de maître-mot et de mantra creux et démagogique et non comme concept idéologique ;
- 6) La question des ressources financières reste préoccupante pour les partis politiques et les pouvoirs publics, dans un contexte de pauvreté généralisée des adhérents et/ou des militants et d'absence de mécanismes de financement des partis politiques.

La radioscopie des partis politiques a été réalisée à l'aide de 8 indicateurs-clés, qui sont le reflet, selon Philippe Braud, de trois problèmes majeurs de la vie des partis politiques, à savoir « les moyens matériels dont disposent les partis, leur potentiel militant et leur manière d'exercer le gouvernement interne ». Ces indicateurs sont : la connaissance de l'adresse physique du parti ; l'existence d'un programme ou d'un projet de société pour le parti ; le gouvernement du parti ; les activités de mobilisation réalisées depuis les dernières élections ; l'ancrage national ou l'implantation du parti à travers le territoire national ; la mesure de l'adhésion au parti politique ; les ressources des partis politiques et la représentativité féminine au sein des partis politiques.

De cette radioscopie, on peut retenir que la plupart des partis politiques ressemblent, pour paraphraser Esambo, à des « boutiques montées juste pour satisfaire des intérêts individuels ». On a noté beaucoup de contradictions idéologiques dans la conclusion des alliances politiques ; la plupart de partis ne sont pas réellement implantés à travers le pays et manquent cruellement de moyens financiers et de culture archivistique.

Ce diagnostic sévère, mais du reste réaliste et réel, a permis de connaître la face cachée ou peu visible des partis politiques et a autorisé l'orateur à formuler quelques recommandations en vue d'améliorer la qualité de la gestion et du fonctionnement des partis politiques.

Le **deuxième exposé** a traité de l'organisation et de la gestion d'un parti politique, en épinglant les principaux enjeux pour la bonne gouvernance démocratique de la République Démocratique du Congo. Malgré le tableau sombre qui décrit l'organisation et la gestion des partis politiques en RDC, force est de noter qu'ils constituent, malgré tout, le moteur du développement du champ politique.

C'est pourquoi l'orateur a proposé, en guise d'amélioration de l'organisation des partis politiques, les quelques actions ci-après :

- 1) Acquérir un immeuble devant abriter la permanence nationale ;
- 2) Avoir un minimum des cadres permanents payés et une véritable administration ;
- 3) Disposer d'un compte bancaire capable de faire face aux contraintes de fonctionnement d'un parti politique ;
- 4) Détenir les fichiers des adhérents ;
- 5) Avoir des organes statutaires fonctionnels et dont les activités se déroulent régulièrement dans les locaux du parti.

Concernant la gestion des ressources humaines des partis politiques, l'orateur a invité les participants à respecter les 4 logiques édictées par Eraly Alain, à savoir la logique du statut, la logique de la fonction, la logique de la compétence et la logique du mérite. C'est en respectant ces 4 logiques que les partis politiques peuvent se hisser au rang d'organisations véritablement démocratiques et s'inscrire dans la dynamique de la bonne gouvernance. En effet, le bon apprentissage de la bonne gouvernance de la chose publique devrait commencer au niveau des partis politiques d'abord. Car si les partis politiques sont démocratiques, l'Etat congolais le sera aussi.

« L'organisation de la base d'un parti politique » a fait l'objet du **troisième exposé**. D'entrée de jeu, l'orateur a déroulé le contenu de sa communication : la définition de la base, l'utilité de la base, le rôle de la base, la composition de la base, les liens entre la base et le leadership, les caractéristiques de la base, les techniques d'organisation du politique à la base et les techniques de recrutement.

Aucun parti politique ne peut exister sans une base appropriée ; avec elle on peut recruter, mener des actions et gagner les élections ; sans elle, les activités du parti sont paralysées. C'est pourquoi, la base doit être écoutée et on doit la laisser s'exprimer. Le parti politique doit éviter d'être en contradiction avec sa base, car en cas de désaccord, celle-ci rejette les idées des dirigeants du parti et recherche un nouveau leadership, capable d'être attentif à ses intérêts et à ses besoins. Pour améliorer le recrutement des membres, l'orateur a préconisé la technique de planification (le quadrillage politique au niveau du village, du quartier ou de la cité), le porte à porte, les médias et les NTIC (Internet, téléphone, etc.). L'organisation de la base en RDC étant biaisée par le mode actuel d'organisation des élections, les partis politiques ont intérêt à réorganiser leur base et à peaufiner leurs stratégies, car la plupart des partis politiques n'ont pas, à ce jour, l'organisation voulue pour conquérir le pouvoir.

Le **quatrième exposé** a porté sur les « stratégies de mobilisation et de recrutement dans un parti politique ». L'orateur a rappelé, à l'intention des participants l'organisation des relations publiques en insistant sur les différentes identités d'un parti politique, à savoir l'identité de significations, l'identité de communications, l'identité de comportement et l'identité image. Il s'est ensuite attardé sur la question de l'art de bien parler pour convaincre le public. En effet, la verve oratoire est capitale pour l'acteur politique. Comme stratégie de mobilisation et de recrutement, il a préconisé entre autres les contacts interpersonnels de proximité (famille, voisins, amis, collègues ...), le porte à porte, les actions d'éclat, le recrutement en toute saison, et l'usage des médias.

Le **cinquième exposé** a eu comme thème « L'Etat et les partis politiques : enregistrement, gestion et régime de sanction ». Après avoir élucidé les conditions de création des associations culturelles à l'aube de l'indépendance du pays, associations qui vont se muer en formations politiques, l'orateur a rappelé les conditions d'enregistrement des partis politiques conformément à la Loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques, et insisté sur le régime disciplinaire, notamment les sanctions prévues par la loi. Face à la prolifération des partis politiques, aucune limitation n'est possible car non prévue par la loi, mais le contexte politique du moment peut contribuer utilement à l'assainissement de l'espace politique congolais.

Des échanges et discussions autour des exposés

Chaque exposé a été suivi des vifs échanges. Le débat relatif au 1^{er} exposé a tourné autour de deux questions principales, à savoir l'inflation ou la prolifération des partis politiques ainsi que la responsabilité de l'autorité chargée de la gestion des partis politiques. Les échanges sur le 2^{ème} exposé ont porté sur l'assainissement de la gestion des partis politiques et le problème de socialisation politique des membres des partis politiques. Le 3^{ème} exposé a également permis aux participants d'approfondir les échanges sur la socialisation des membres ainsi que sur les idéologies. Le 4^{ème} exposé a donné aux participants l'occasion de débattre sur les techniques de recrutement, notamment les actions d'éclat, l'application des idéologies proclamées au sein des partis et les problèmes liés à l'éducation civique des militants. Enfin, le débat autour du dernier exposé a mis aux prises l'orateur, chargé de la gestion quotidienne des partis politiques, et les participants. Les échanges qui s'en sont suivis ont permis de clarifier les responsabilités des uns et des autres sur la gestion des partis politiques, les sanctions prévues par la loi en cas de manquement, la non immixtion du Ministère de l'Intérieur à l'organisation des élections, et l'imbricatio créé par le poste d'**autorité morale**, poste non prévu ni par la Loi ni par les Statuts des partis politiques.

Deuxième journée des travaux

La 2^{ème} **journée** a été marquée par des travaux en ateliers. Les participants au séminaire-atelier ont été répartis en trois ateliers comme suit :

- 1) Atelier n° 1 : « **Projet de société : Elaboration, nécessité et contenu** » ;
- 2) Atelier n° 2 : « **Mécanismes internes et externes de communication au sein d'un parti politique** » ;
- 3) Atelier n° 3 : « **Gestion des questions d'actualité au sein d'un parti politique : Responsabilités des partis** ».

Après les cogitations des participants au niveau des ateliers et la mise en commun des résolutions en plénière, les travaux ont abouti aux conclusions ci-après :

- 1) En ce qui concerne le **Projet de société**, les participants ont été d'avis qu'il s'agit d'un document de base qui reprend les objectifs, les orientations, la vision, l'idéologie et les valeurs qu'un parti politique propose à la population. Le Projet de société est d'autant plus nécessaire qu'il permet, au plan interne, de vulgariser le

projet dans les 4 langues nationales afin d'adhérer la base à la vision du parti, et au plan externe, il constitue un moyen d'ouverture au monde extérieur par excellence.

Ce document doit comprendre les éléments ci-après : la présentation du parti, les objectifs à atteindre, les grandes orientations, la vision politique du parti, les moyens de sa mise en œuvre ainsi que les attentes de la population aux plans politique, social, économique, sécuritaire, etc. Le Projet de société précède la création du parti ; son élaboration s'effectue au niveau du Bureau politique assisté par des experts. C'est donc un document de haute portée pour la promotion du parti sur le marché politique ; d'où le parti doit mener des actions pour familiariser la base au Projet en utilisant plusieurs moyens : formation civique à l'école du Parti, radios communautaires, etc.

2) Concernant les **Mécanismes de communication**, les participants ont identifié les principaux mécanismes de communication au sein d'un parti politique, en interne tout comme en externe. Parmi ces mécanismes, on peut retenir en interne : les réunions des membres, les séminaires et ateliers, les bulletins, les formations idéologiques, les notes circulaires, les universités d'été, et en externe : les conférences-débats, les journées scientifiques, les contacts avec les tiers. D'autres moyens ou canaux ont également été mentionnés : matinées ou soirées politiques, conventions, médias, meetings populaires, mémorandum, journées porte ouverte, points de presse, conférences de presse, débats radiotélévisés, communiqués, « Parlement-debout », etc. La bonne organisation d'un parti constitue l'atout majeur pour une bonne communication. Ainsi, chaque parti doit déployer des stratégies particulières de communication pour les milieux ruraux, disposer d'une école de formation des cadres, et démocratiser ses propres structures afin d'obtenir une bonne communication.

3) Enfin, quant à la **gestion de questions d'actualité**, les participants ont, après débat, estimé que la responsabilité des partis politiques dans la gestion de l'actualité est importante et vitale pour la vie politique du pays. Ainsi, les partis politiques sont invités à observer ce qui suit dans la gestion de l'actualité :

- former des cadres qualifiés dans le traitement efficace et responsable de l'actualité (à la limite mettre sur pied un bureau des stratégies qui ferait le monitoring des informations);
- traiter l'actualité dans le strict respect de la loi, des bonnes mœurs et de la liberté d'autrui ;
- et, en définitive, encadrer sa base avec assiduité, chaque fois que survient une question d'actualité.

III. Evaluation des participants

Il a été distribué des fiches d'évaluation du séminaire-atelier sur les partis politiques aux participants qui les ont remplies ; les résultats de cette évaluation seront analysés par la Konrad Adenauer Stiftung.

Fait à Kinshasa, le 15 novembre 2013.

José Mvuzolo BAZONZI

Rapporteur Général